

# LA REVUE DU CAIRE

لا ريفي دي كير

## SOMMAIRE

	Page
JULIEN BENDA.....	I. La crise de l'esprit désintéressé 325
	II. La vraie valeur de la science... 328
TEWFIK EL HAKIM .....	Praxagora ..... 334
JEAN LECLANT.....	L'introduction du café et les premiers cafés à Paris (1644-1693)... 349

### LA VIE LITTÉRAIRE A PARIS

JEAN-LOUIS BRUCH.....	Une correspondance inédite de Gustave Flaubert..... 385
A. ROLLAND DE RENEVILLE...	Regards sur la poésie contemporaine 389
PIERRE DESCAVES .....	Le " Journal 1900 " de Maurice Donnay..... 393

### LES ARTS - LA MUSIQUE

RENÉ DUMESNIL.....	Le XIIème Festival de Strasbourg 399
	Les Français sont-ils musiciens... 404

rdc

ÉGYPTE : 15 PIASTRES

IMPRIMERIE R. SCHINDLER — LE CAIRE

ÉDITIONS DE *LA REVUE DU CAIRE*

BIR HAKIM

Volumes in-8°

**PIERRE JOUGUET**

L'ATHÈNES DE PÉRICLÈS ET LES DESTINÉES DE LA GRÈCE  
UNE RÉVOLUTION DANS LA DÉFAITE

**ÉTIENNE DRIOTON**

LE THÉÂTRE ÉGYPTIEN

**GASTON WIET**

POSITIONS

DEUX MÉMOIRES INÉDITS SUR L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE

**BERNARD DES ESSARDS**

LA TOSCANE ET L'UNITÉ ITALIENNE

**ALEXANDRE PAPADOPOULO**

UN PHILOSOPHE ENTRE DEUX DÉFAITES  
LA VÉRITÉ SUR LA RELIGION EN U. R. S. S.

**Capitaine BOUCHARD**

JOURNAL HISTORIQUE : LA CHUTE D'EL-ARICH  
(décembre 1799)

**VLADIMIR VIKENTIEV**

LE CHOC (*roman*)

Volumes in-16°

**TAHA HUSSEIN**

LE LIVRE DES JOURS (*roman*)

**TEWFIK EL HAKIM**

JOURNAL D'UN SUBSTITUT DE CAMPAGNE (*roman*)  
LA CAVERNE DES SONGES (*roman*)

**GEORGES DUMANI**

LA PAIX DU SOIR (*roman*)  
LE DISQUE DES JOURS

VUES SUR LA GUERRE  
LE TEMPS DE SOUFFRIR

**MAHMOUD TEYMOUR**

LA FILLE DU DIABLE (*contes*)

**CAPITAINE G...**

UN TÉMOIGNAGE

**GASTON BERTHEY**

UNE VIE A TATONS (*roman*)

# BANQUE DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL de 1.275.000.000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 96, Bd. HAUSSMANN PARIS (8e)

*Succursales et Agences :*

BORDEAUX, MARSEILLE

LONDRES

INDOCHINE, CHINE, HONGKONG

TOKYO, SINGAPOUR, BANGKOK, PONDICHERY

PAPETE, NEUMEA

SAN FRANCISCO

DJEDDAH, DHAHRAN (Arabie Séoudite)

HODEIDAH (Yemen)

DJIBOUTI (Côte Française des Somalis)

ADDIS ABEBA, DIRE DAOUA (Ethiopie)

BANQUE D'INDOCHINE (South Africa) Ltd.  
Johannesburg,

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

# MISSION LAIQUE FRANÇAISE

## LYCÉE FRANÇAIS DU CAIRE

2, Rue Youssef El-Guindi

### JARDIN D'ENFANTS ET PETIT LYCÉE.

Arabe dans toutes les classes, depuis le Jardin d'Enfants et anglais à partir de la Huitième.

### LYCÉE DE FILLES.

Entièrement séparé. Préparation au Baccalauréat français et Cours Complémentaires (culture générale ; enseignement ménager ; puériculture).

### LYCÉE DE GARÇONS'

Enseignement de base commun. Option après le premier cycle entre les Sections française, égyptienne et commerciale, Éducation physique et sports. Formation de l'esprit et du caractère par les méthodes libérales et actives. Service automobile.

## LYCÉE FRANÇAIS D'ALEXANDRIE

C h a t b y

### JARDIN D'ENFANTS, LYCÉE DE FILLES

Entièrement séparé. Préparation au Baccalauréat français et au Baccalauréat égyptien. Section d'enseignement ménager.

### LYCÉE DE GARÇONS.

Préparation au Baccalauréat français, au Baccalauréat égyptien et au Diplôme Supérieur de Commerce.

Enseignement de l'arabe et de l'anglais dans toutes les classes. Éducation physique et Sports.

### ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AGRONOMIE ÉGYPTIENNE. -

Au Lycée et à l'annexe agricole de Ras el-Soda.

### COURS SUPÉRIEURS :

sciences, lettres, droit, sciences économiques.

### COURS D'INGÉNIEURS :

chimistes et de sous-ingénieurs électro-mécaniciens.

LA RENTRÉE EST FIXÉE, DANS TOUS LES

ÉTABLISSEMENTS DE LA MISSION LAIQUE

FRANÇAISE, ENTRE LE 2 ET LE 5 OCTOBRE 1950.

# MISSION LAIQUE FRANÇAISE

## LYCÉE FRANCO-EGYPTIEN

Avenue Fouad 1er, HÉLIOPOLIS.

### LYCÉE DE GARÇONS

Les deux cultures française et égyptienne données à tous les élèves.

Préparation aux Baccalauréats égyptien et français. Français, arabe et anglais obligatoires.

### LYCÉE DE JEUNES FILLES

Entièrement séparé du Lycée de Garçons.

Baccalauréat. Section de culture générale. Arts d'agrément et ménagers.

### JARDIN D'ENFANTS

Tous les sports sont pratiqués sur les plus vastes et les plus beaux terrains d'Égypte. — Autobus.

---

## COLLÈGE FRANÇAIS DE GARÇONS

45, Rue du Dahor.

Prépare au Certificat d'Études primaires françaises et au Baccalauréat égyptien.

---

## COLLÈGE FRANÇAIS DE JEUNES FILLES

6, Rue Zohni, Dahor.

Prépare aux Certificats d'Études primaires et aux Brevets. Arabe et anglais dans toutes les classes.

Section de préparation au Brevet d'Études Commerciales.

LA RENTRÉE EST FIXÉE, DANS TOUS LES  
ÉTABLISSEMENTS DE LA MISSION LAIQUE  
FRANÇAISE, ENTRE LE 2 ET LE 5 OCTOBRE 1950.

# Messageries Maritimes

Services de Paquebots  
et Navires de Charge

---

## REPRESENTATION EN EGYPTE

---

### ALEXANDRIE

Passages : Khédivial Mail Line.....Tél. 20824

Marchandises : Sté. Misr de Navigation  
Maritime .....Tél. 28705

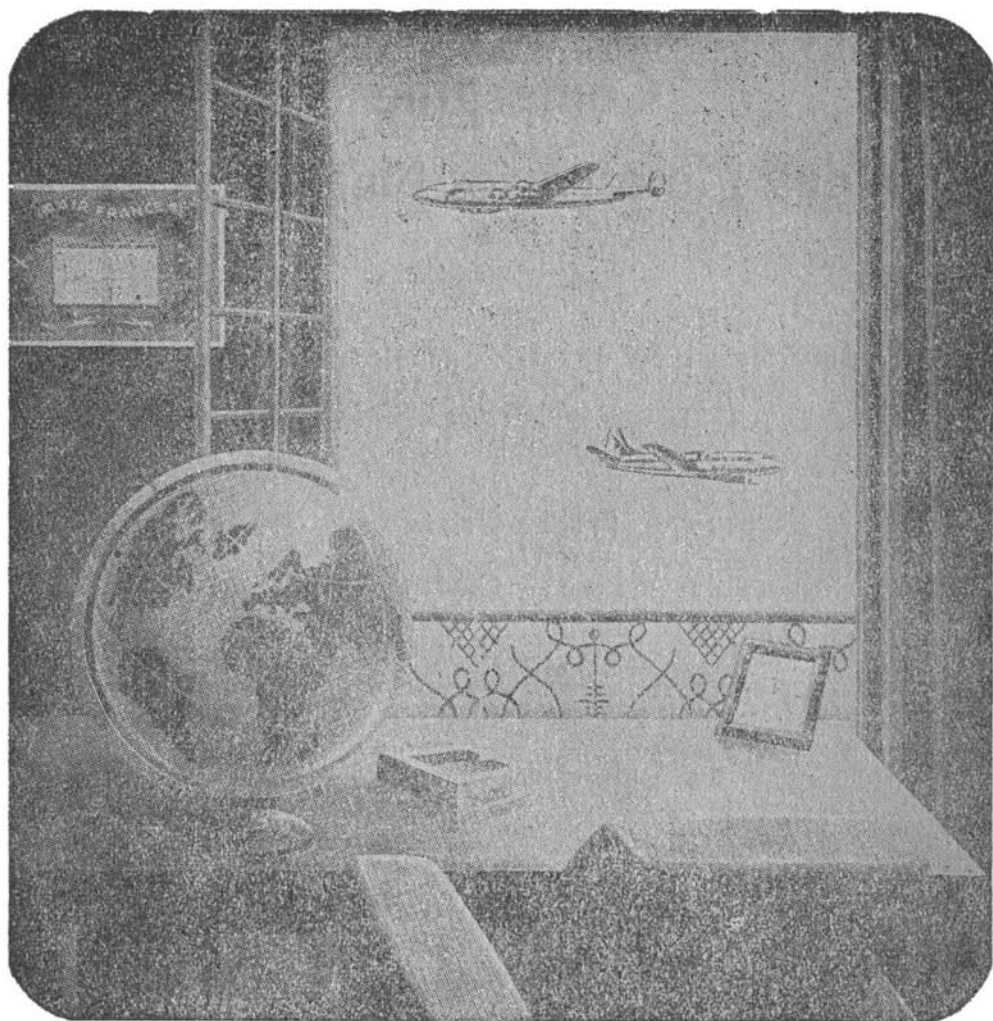
### LE CAIRE

Passages : Khédivial Mail Line.....Tél. 46322

Marchandises : Sté Misr de Navigation  
Maritime (c/o Banque Misr) Tél. 78295

### ZONE DU CANAL

Port Said }  
Suez } Messrs. Worms & Co. Tél. 8671 à 8676  
Tél. 36



**VOYAGEZ VITE ET CONFORTABLEMENT DANS  
UNE AMBIANCE AGRÉABLE GRACE AUX AVIONS**



**AIR FRANCE**



**↔ Alexandrie : 3, rue Fouad 1er - Tél. 21257**

**Direction régionale et Aérogare - Midan Soliman Pacha Tél. 79914-15**

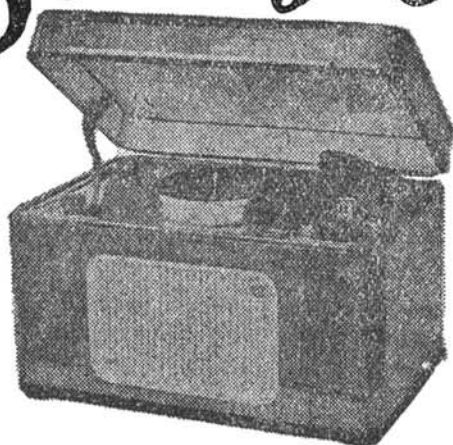
**Agences : Le Caire Imm. Sheppard's Tél. 45670**

**ET TOUTE AGENCE DE VOYAGES RECONUE**

**ENREGISTREMENT MAGNETIQUE SUR FIL**  
**JOINT L'UTILE A L'AGREABLE**  
**APPAREIL IDEAL POUR DICTER VOTRE COURRIER**  
**ET POUR VOS SOIREES DANSANTES**

LE

*Sonofil*



R.C. 3518

*Une fabrication*  
*de la* DIVISION "ELECTRONIQUE"

*des* ATELIERS DE CONSTRUCTIONS  
ELECTRIQUES DE CHARLEROI

SOCIÉTÉ ANONYME



TEL. 59816

40, Rue Falaki - Le Caire



# LA REVUE DU CAIRE

---

FONDÉE EN 1938  
VOL. XXV No, 133

OCTOBRE 1950

DIRECTEUR :  
Alexandre Papadopoulos

---

## I

### LA CRISE DE L'ESPRIT DESINTERESSE

**J**E lisais récemment, dans une grande revue française, que la décadence des études classiques est un signe de la volonté qu'a le monde moderne de n'honorer que les applications pratiques de l'esprit humain à l'exclusion de ses activités désintéressées. En vérité le cas de celles-ci est encore pis que ne l'exposait le brillant universitaire, l'humanité actuelle s'efforçant de nous convaincre que des ascèses auxquelles nous conférons notre culte parce que nous les jugions exemptes d'esprit utilitaire ne le méritent que dans la mesure où elles en relèvent.

D'abord l'art. Nous pensions tous, depuis la *Critique du jugement* de Kant, et les *Lettres sur l'esthétique* de Schiller (livre de chevet de Beethoven), que la création artistique était le symbole du travail humain affranchi de préoccupations matérielles, le type de l'activité de luxe, semblable au fond à celle du jeu. Or toute une école moderne entonne que

l'art a pour essence de s'employer à l'avènement d'un nouvel ordre social, que le propre du véritable artiste est de "s'engager" dans une action politique, alors que celui qui n'a pas pour but suprême la fondation d'un monde plus juste n'est qu'un bas histrion bourgeois, digne de tous les mépris. D'où il suit qu'un Ronsard un Vinci, un Schubert ne sont pas des artistes, car on voit mal en quoi "Mignonne, allons voir si la rose", le portrait de la Joconde ou la *Symphonie inachevée* ont travaillé à une transformation du monde. On prétend pourtant nous le prouver parce qu'il est impossible que des artistes, qu'on ne peut point récuser comme tels, n'aient pas eu pour mobiles fût-ce à leur insu, des objectifs pratiques. On sait l'armée de sophismes qu'on mobilise pour cette démonstration.

Autre discipline originellement désintéressée à quoi l'homme veut aujourd'hui des fins utilitaires : la recherche historique. On connaît l'enseignement de Fustel de Coulanges, rapporté par son élève Guiraud : la valeur de la recherche historique réside dans cette recherche même, dans les mœurs de patiente investigation et de probité intellectuelle qu'elle impose à l'esprit, non dans l'usage qu'on peut faire de ses résultats. Or tout un monde moderne — entre autres un poète ! — n'a pas assez de risée pour ce labeur qui ne sert à rien. Que m'importe, ironise Valéry, de savoir qu'il y eut au XIII<sup>e</sup>. siècle un traité secret entre les Turcs et les Mongols ! Comme si l'important n'était pas non point ce traité, mais la règle spirituelle qui le fait découvrir. Et nos "historiens" de statuer que l'Histoire démontre, pour ceux-ci la suprématie nécessaire du monde germanique, pour ceux-là le

triomphe nécessaire du communisme, et autres oukases dont elle ne peut mais.

Un autre travail qui, pour nos contemporains, ne doit plus être objectif mais servir un parti est la biographie. C'est ce qui paraît en toute lumière par la façon dont ils commémorent les grands hommes : Balzac, Renan, aujourd'hui Goethe. Ceux-ci deviennent, pour les uns des patrons du vichysisme, pour les autres des annonciateurs du marxisme ; toutes choses démontrables avec des textes bien découpés mais qui constituent une cynique injure à la complexité de leur pensée. On ferait un volume avec les violations de sépulture auxquelles se livrent aujourd'hui tous les partis pour les besoins de leur cause.

L'utilitarisme moderne atteint encore un autre domaine : la philosophie. Celle-ci ne doit plus s'employer à penser juste, mais à nous sauver. C'est la fortune de l'existentialisme, du marxisme, de tel néo-christianisme, qui tous, comme l'apothicaire de la foire, possèdent la fiole qui guérit tout. On sait le mot de Marx : "Le communisme n'a pas de pire ennemi que l'idéalisme spéculatif". Et certes il existe toujours des philosophes qui s'appliquent à comprendre, hors de toute prétention salvatrice : Hamelin, Meyerson, Bertrand Russell. Ils sont peu populaires.

Enfin, la haine actuelle de l'esprit désintéressé culmine à l'occasion de la science. Je n'apprends pas à mes lecteurs que pour toute une école le véritable savant, comme plus haut le véritable artiste, est celui qui travaille précisément — et délibérément — à procurer plus de bien-être à l'espèce

humaine. D'où il suit qu'un Faraday, qui déclarait ne se soucier nullement d'une telle fin, ne serait pas un vrai savant, et moins encore un Dedekind ou un Cantor dont on ne voit pas en quoi leur approfondissement sur la nature des nombres incommensurables ou des ensembles transfinis servent l'humanité, ni même la serviront.

La dévaluation de toute activité non utilitaire est un des signes les plus marquants de l'abaissement du monde moderne. On ne peut se défendre de penser au mot de Renan : "Une irrémédiable décadence de l'esprit humain est possible"(1), encore qu'on refuse de s'y établir.

## II

# LA VRAIE VALEUR DE LA SCIENCE

L'INVENTION de la bombe atomique remet à l'ordre du jour la vieille question : la science est-elle pour l'humanité un bien ou un mal ? Devons-nous la vénérer ou la maudire ? J'avoue que les réponses qui lui sont faites depuis la fameuse invention, voire par des savants, me paraissent surtout sentimentales, lyriques, soucieuses de rassurer, mais peu fournies d'idées nettes.

---

(1) "Dialogues philosophiques". II, p. 64.

La question me semble s'éclaircir si on cesse de confondre deux choses radicalement distinctes : la science et l'usage que les hommes font de la science. La science, en tant qu'elle est la recherche solitaire, désintéressée et souvent douloureuse des secrets de la nature, est l'honneur de la race humaine et ne saurait commander que nos respects. L'utilisation de la science, dont celle-ci n'est nullement solidaire, mérite notre estime ou nos haines selon la nature des fins qu'elle vise. J'avoue, contrairement à tel homme de science que, lorsqu'elle s'emploie à mettre hors de combat une nation de proie, elle a ma sympathie.

Si le savant se rend solidaire de l'usage que les hommes font de ses découvertes, il va lui falloir se frapper la poitrine pour avoir isolé l'alcool, l'acide prussique, la morphine ; sa vie va être un long calvaire.

La désintégration de l'atome ne déroge pas à la loi qui veut que les grandes découvertes de la science aient une origine purement spéculative. Ses réels promoteurs, les Niels Bohr, les Heisenberg, les Dirac, les Curie furent actionnés par le seul désir de savoir, aucunement par celui de servir une nation. S'il plait un jour à l'homme de faire tourner leur activité à la ruine de l'espèce humaine, ils pourront lui dire comme la muse au poète :

“Ne fais pas de moi la complice  
Des passions qui t'ont perdu.”

Plus généralement, la nouvelle découverte rouvre la question des rapports de la science et de la morale. Le savant doit-il, en tant que savant, être

un agent de moralité ? un artisan de la paix et de la justice dans le monde ? Une réponse nettement affirmative fut formulée il y a quelques années par Paul Langevin.

Dans un éloquent article intitulé :

“La science coupable ou libératrice”, (1) l'éminent professeur déplorait que le savant se fût borné jusqu'ici à appliquer ses méthodes au domaine purement scientifique, qu'il, ait laissé les hommes exploiter ses découvertes au gré de leurs effrénements, hors de toute moralité, de tout esprit de justice, qu'il les ait laissés en venir à l'asservissement de l'ouvrier par la machine, à la surproduction au chômage à la fabrication d'engins qui anéantiront peut-être demain la civilisation. Il voulait que l'homme de science sortit désormais de son laboratoire, qu'il intervînt dans la matière sociale, qu'il appliquât ses méthodes, non plus seulement à la nature, mais à la réglementation des relations humaines, à l'établissement de la justice entre les individus et les nations.

Ces généreuses pensées avaient déjà été exprimées, il y a un demi-siècle, par Marcelin Berthelot, qui réclamait pour la science “un domaine supérieur à celui du progrès matériel, et plus vaste, le domaine du monde moral et social”. Elles me paraissent indéfendables en pure raison.

Langevin nous assure que la science, en s'appliquant aux choses humaines et en y insérant de

---

(1) *La dépêche de Toulouse*, 14 Mars 1933.

la justice, ne fera que rester fidèle à son essence, qui est "subordination de la pensée aux faits" adaptation de l'esprit à la réalité. Mais que sont ici les "faits", la "réalité", les données de l'expérience ? Ils sont éminemment injustice, passion, violence, irrationnalité. L'histoire, disait Seignobos, est essentiellement irrationnelle. Dès lors le savant en tant que savant, n'a qu'à enregistrer cette irrationnalité, à tâcher de lui trouver des lois (l'irrationnel peut avoir ses lois) ; mais, dès qu'il prétend y introduire du rationnel, il veut changer les faits, substituer une réalité de son goût à la réalité de l'expérience, et cesse d'être homme de science pour devenir homme d'action. C'est le mot de Marx : "Il ne s'agit plus de comprendre le monde, il s'agit de le changer", ce qui signifie : Soyons homme d'action (mais cela il ne l'eût jamais avoué, à cause de la superstition de la science, propre à sa génération), et non plus homme de science.

Quant à ceux qui ont changé le monde, y ont introduit un peu plus de justice, un Voltaire, un Rousseau, un Diderot, ils ne l'ont pas fait en vertu d'une activité scientifique, mais d'une action morale, qui est une toute autre chose. Marx lui-même n'échappe pas à la règle ; comme l'a très bien vu Vilfredo Pareto dans son *Histoire des systèmes socialistes*, la profondeur de la révolution qu'il a accomplie ne tient pas à ses théorèmes économiques fort discutés par les spécialistes et ignorés des masses, mais à ce qu'il a créé une mystique ouvrière, qui a été adoptée par tous les hommes épris de justice, et dont les effets ne sont qu'à leurs débuts. Une fois de plus, l'Homme a été conquis par un facteur d'ordre affectif, non d'ordre intellectuel.

Ajoutons que cette action, du fait qu'elle est morale, est libre, imprévisible (là, Bergson a raison), qu'elle n'est donc déterminable par aucune méthode scientifique, du moins encore connue. Ceux qui ont apporté quelque justice sur terre sont ceux qui ont commencé par déclarer : " Je n'accepte pas ce monde tel qu'il est". Or ce refus d'accepter la réalité, cette sublime révolte contre la "donnée expérimentale", n'est-ce pas la négation même de l'esprit scientifique ?

Beaucoup repoussent ma disjonction. S'inspirant plus ou moins justement du livre d'Albert Bayet, *La Morale de la Science*, ils m'intiment : " Un savant, s'il est un vrai savant, fidèle à l'esprit de science, doit nécessairement faire œuvre morale orientée vers la justice ". Mais non, pas nécessairement. Certes, il peut faire œuvre morale et ne point cesser d'être un savant, mais il ne le fait pas parce que "fidèle à l'esprit de science" ; il le fait parce que, sur l'esprit de science, il vient greffer la préoccupation morale, qui est une tout autre chose. Sinon, il faudrait soutenir que Faraday, qui ne se souciait nullement du sort de l'humanité et en convenait, ne fut pas un vrai savant. La science pure, dit Renouvier, a avec l'art cela de commun que la recherche directe du bien lui est étrangère.

Tel alors se récrie : "Si le but de la science n'est pas de porter aux hommes plus de justice et de bonheur, elle n'est qu'un jeu de l'esprit, dénué de toute valeur morale, de toute vertu éducative".

Je réponds qu'elle est d'une haute valeur morale, même alors qu'elle agit hors de tout but social, peut-être pour cette raison.



D'abord parce qu'elle est une école de désintéressement. A l'heure où tous les partis veulent que la vérité serve leurs intérêts, voire en la violentant, il est hautement éducatif de montrer à l'enfant qu'il existe une race d'hommes qui ne vit que pour la vérité en elle-même et d'exalter cette race. C'est l'inviter à placer au-dessus de tout l'idéalisme ; ce qui est la base même de ce que, depuis Socrate, le monde occidental nomme civilisation.

Mais surtout la science est d'une suprême valeur éducative par sa méthode. Il faudrait que l'homme se pénétrât de ce point ; la moralité de la science n'est pas dans ses résultats, lesquels peuvent être immoraux ; elle est dans sa méthode, qui nous oblige à une constante surveillance de nous-mêmes, à un constant renoncement à des erreurs chéries ; à un continuel combat contre nos entraînements passionnels. Je songe surtout à la méthode historique — chose tout autre que les enseignements de l'histoire", ô Valéry — laquelle nous contraint à sacrifier des thèses qui flattent nos amours-propres nationaux, nos préjugés de classe, nos clichés de partisans. Pour en revenir à l'invention américaine, donnons-là en exemple à l'Homme pour ce qu'elle implique chez ses auteurs de rigueur et de patience dans l'observance des lois de l'esprit : chose totalement indépendante, encore une fois, de l'utilisation bonne ou mauvaise qu'il lui plaira d'en faire, et dont la science, en tant que science, est entièrement irresponsable.

JULIEN BENDA.

# P R A X A G O R A

---

*PIÈCE EN TROIS ACTES*  
*D'APRÈS ARISTOPHANE*

ACTE TROISIÈME

Une prison sombre dans laquelle un peu de lumière arrive par une fenêtre fermée par des barreaux de fer. Le philosophe enchaîné est assis par terre et le geôlier entre. Il lui apporte un morceau de pain et une jarre d'eau.

- LE GEOLIER : Le Philosophe est-il endormi ?  
LE PHILOSOPHE : Je n'ai d'autre occupation maintenant que de dormir.  
LE GEOLIER : (*Met devant lui le pain et l'eau*) Prends part au festin.  
LE PHILOSOPHE : Ah ! Le temps où on appelle les choses par d'autres noms est enfin venu.  
LE GEOLIER : Tais-toi. Ne souffle plus un mot. Nous sommes dans un temps plein de prospérité et d'abondance, et il n'y a aucune maison où l'on ne trouve un festin !.....  
LE PHILOSOPHE : (*Montre le morceau de pain et l'eau*) Comme celui-ci.....  
LE GEOLIER : Ne veux-tu pas fermer la bouche ?  
LE PHILOSOPHE : Tu le fais pour moi.

- LE GEOLIER : Tu ferais mieux de manger en silence.
- LE PHILOSOPHE : Ton maître a besoin de mon silence ?
- LE GEOLIER : Il ne faut pas que s'élève dans l'Etat une voix autre que la sienne.
- LE PHILOSOPHE : Parle-t-il seul au peuple ?
- LE GEOLIER : Il est l'idole du peuple.
- LE PHILOSOPHE : Hiéronimus ?
- LE GEOLIER : Dis "Hiéronimus le Victorieux"
- LE PHILOSOPHE : Victorieux en quoi ?
- LE GEOLIER : Il sera sûrement victorieux dans sa guerre contre les Lacédémoniens. Il a envoyé contre eux une armée aussi abondante que les flots.
- LE PHILOSOPHE : A-t-il soulevé la guerre ?
- LE GEOLIER : Il a requisitionné les vivres du peuple, pour les envoyer, avec d'autres provisions, aux guerriers.
- LE PHILOSOPHE : Et le peuple se nourrit de festins comme celui-ci.
- LE GEOLIER : Supportons toute privation. Notre vraie nourriture, est la victoire.
- LE PHILOSOPHE : Oui, oui, de même que ces paroles emphatiques sont des mets nourrissants pour le peuple.
- LE GEOLIER : Et maintenant il est temps que je parte.....  
(*Il s'éloigne.....*)
- LE PHILOSOPHE : Geôlier. Un mot. Où est maintenant Praxagora ?
- LE GEOLIER : Qu'est-ce que cela te fait ?
- LE PHILOSOPHE : Elle ne voudra pas que je reste longtemps dans ce lieu.

- LE GEOLIER : Ne prononce pas le nom de cette femme.
- LE PHILOSOPHE : Le général "victorieux" l'a-t-il emprisonnée aussi ?
- LE GEOLIER : Entre ses bras.
- LE PHILOSOPHE : N'a-t-elle pas d'opinion à donner dans les affaires ?
- LE GEOLIER : Aucune voix.
- LE PHILOSOPHE : Et le conseil ?
- LE GEOLIER : Il est entouré par les épées de Hiéronimus le Victorieux, comme tes pieds sont entourés par ces fers.
- LE PHILOSOPHE : Quel beau langage !
- LE GEOLIER : (*veut partir*) Et maintenant.
- LE PHILOSOPHE : Et maintenant, dis-moi, toi .....
- LE GEOLIER : Que veux-tu savoir encore ?
- LE PHILOSOPHE : As-tu des enfants ?
- LE GEOLIER : Dans l'armée.
- LE PHILOSOPHE : Et ta femme et tes filles ?
- LE GEOLIER : A la maison.
- LE PHILOSOPHE : Que font-elles ?
- LE GEOLIER : (*En soupirant*) Elles supplient les Dieux.....
- LE PHILOSOPHE : Oui, oui... Supplions, nous aussi, les Dieux avec elles.
- LE GEOLIER : (*Lève les yeux au ciel*) Oh... "Silence" (*une pause*).
- LE PHILOSOPHE : (*levant les yeux*) Crois-tu que vraiment le peuple est content de ce régime ?
- LE GEOLIER : (*Se tourne vers la porte effrayé*) Tais-toi, tais-toi.
- LE PHILOSOPHE : Qu'as-tu ?
- LE GEOLIER : Tais-toi, au nom de Zeus.

- LE PHILOSOPHE : N'aie pas peur. Personne ne nous entendra.
- LE GEOLIER : (*En hâte*) Je m'en vais.....  
(*Il s'en va*).
- LE PHILOSOPHE : (*S'approche de la nourriture*) Mangeons de bon appétit et buvons de bon cœur. Car tout le monde est logé à la même enseigne (*Il lève la jarre d'eau et boit à longues gorgées...*)  
Une voix se fait entendre derrière les barreaux de la fenêtre.....
- LA VOIX : Mon ami Hippocrate.
- LE PHILOSOPHE : (*Se tourne*) Qui est-ce ?
- LA VOIX : Ne reconnais-tu pas ma voix ?
- LE PHILOSOPHE : Qui est-tu ?
- LA VOIX : Je suis Praxagora.
- LE PHILOSOPHE : (*Content*) Oui, oui, je sens cette douce brise souffler par les barreaux de la fenêtre sur ma figure.
- PRAXAGORA : Ah... ! Il m'est pénible que tu sois derrière ces barreaux.
- LE PHILOSOPHE : Et moi aussi, il m'est pénible que tu sois derrière ces barreaux.
- PRAXAGORA : Oui, je suis comme toi et c'est ma consolation.
- LE PHILOSOPHE : Je suis mieux que toi, car ma prison est bornée par ces murs...
- PRAXAGORA : Ah... Ne me rappelle pas l'état où je suis.....
- LE PHILOSOPHE : Et est ce que je ne te rappelle pas l'état où nous étions ?
- PRAXAGORA : C'était un beau rêve.
- LE PHILOSOPHE : Nous sommes encore dans ce rêve.
- PRAXAGORA : Quel sacrilège. Appelle-tu cela encore un "rêve".

- LE PHILOSOPHE : Veux-tu qu'on l'appelle "vérité" ?
- PRAXAGORA : Tu as raison. La "vérité" est si sublime qu'elle ne daigne pas s'abaisser jusqu'à nous.
- LE PHILOSOPHE : La vérité est plus complète.
- PRAXAGORA : Plus belle ;
- LE PHILOSOPHE : Et éternelle.
- PRAXAGORA : C'est juste. Que ce soit un rêve momentané et sans charme.
- LE PHILOSOPHE : Il en est bien. ainsi.
- PRAXAGORA : Ah mon ami, ton avenir et le mien sont dans le plateau d'une balance : nous nous élevons et nous nous abaissons ensemble.
- LE PHILOSOPHE : C'est juste, mais cette élévation et cet abaissement ne me donnent pas le vertige.
- PRAXAGORA : Oui ! Tu es la sagesse qui voit toujours.
- LE PHILOSOPHE : Dans l'obscurité et dans la lumière.
- PRAXAGORA : Je n'oublie pas que tu m'avais dit que je suis belle.
- LE PHILOSOPHE : Et ta lumière ne m'a pas ébloui car j'ai vu tes fautes.
- PRAXAGORA : Ai-je commis des fautes ?
- LE PHILOSOPHE : As-tu remarqué combien tu te connais peu ?
- PRAXAGORA : Tu étais le miroir où je me contemp-  
plais chaque jour.
- LE PHILOSOPHE : Et ce miroir, que t'a-t-il dit ?
- PRAXAGORA : Que je suis belle.
- LE PHILOSOPHE : Et puis ?
- PRAXAGORA : Rien que cela.
- LE PHILOSOPHE : Ah ! à quoi peut servir un miroir, si on n'y voit que ce qu'on désire ?

PRAXAGORA : Mon ami Hippocrate ; aujourd'hui ne me sois pas sévère.

LE PHILOSOPHE : As-tu besoin de moi ?

PRAXAGORA : Oui... Je n'ai maintenant plus personne qui m'enivre par les douces paroles que tu me disais.

LE PHILOSOPHE : C'est pour cela que tu es venue, ce soir, à moi ?

PRAXAGORA : Non, c'est pour toi même.

LE PHILOSOPHE : Ne dis pas de mensonges. Je vois dans toute la profondeur de ton âme. Dis-moi, Hiéronimus le Victorieux ne te flatte-t-il pas par de douces paroles ? Ne te dit-il pas, quelquefois, que tu es belle ?

PRAXAGORA : C'est une brute.

LE PHILOSOPHE : C'est une belle brute.

PRAXAGORA : C'est une brute.

Une main dans l'obscurité se pose sur les bras de Praxagora, et une voix se fait entendre...

LA VOIX : Qu'es-tu venue faire ici ?

PRAXAGORA : (*Se tourne effrayée*) Hiéronimus ?

HIÉRONIMUS : De quoi parliez-vous ?

PRAXAGORA : De choses que tu ne peux pas me dire.

HIÉRONIMUS : Vous complotiez ?

PRAXAGORA : Pourquoi cette idée de complot te vient-elle toujours à l'esprit ?

HIÉRONIMUS : Vien ..... cet homme me dira le vérité.

Il l'attire et ils s'éloignent de la fenêtre. Après quelques instants ils entrent dans la cellule d'Hippocrate.

- LE PHILOSOPHE : (*Avec ironie*) Quelle gloire. Hiéronimus le Victorieux m'honore de sa visite ?
- HIÉRONIMUS : Il n'est pas nécessaire de me flatter. Tu sais que je te hais.
- LE PHILOSOPHE : Et c'est aussi une gloire qu'une personne telle que toi me hâisse.
- HIÉRONIMUS : (*Doutant*) Que veux-tu dire ?
- LE PHILOSOPHE : Je me demande : Que detestes-tu en moi ? Ma raison ou ma langue ?
- HIÉRONIMUS : Toutes les deux sont laides.
- LE PHILOSOPHE : (*Regardant Praxagora en se moquant*) C'est étonnant. Le voilà qui connaît la laideur, et celui qui connaît la laideur doit connaître la beauté. Ne faut-il donc pas désespérer ?
- HIÉRONIMUS : Oui. Je connais la beauté. La beauté c'est la force.
- PRAXAGORA : (*Soupirant*) Que je le regrette !
- HIÉRONIMUS : Que ces soupirs sont laids !
- LE PHILOSOPHE : Que ces soupirs sont beaux !
- HIÉRONIMUS : Vois-tu comme j'ai bien fait de t'emprisonner. Tu ne vois jamais ce que je vois.
- LE PHILOSOPHE : Ce n'est pas de ma faute.
- HIÉRONIMUS : Tu sais que je n'aime pas les discussions. Mais..... soyons affables tant que nous sommes tes hôtes. Nous te demandons, tranquillement, comment, dans ces soupirs, tu peux voir de la beauté.



- LE PHILOSOPHE : C'est l'écho éloquent d'une âme emprisonnée.
- HIÉRONIMUS : Je ne vois pas du tout que cet écho soit éloquent.
- LE PHILOSOPHE : Cela ne m'étonne pas de toi.
- HIÉRONIMUS : Vous autres Philosophes, vous remplissez le monde de vos chi-mères. Le monde, devant vous, n'est qu'une "vérité" ; la terre sous vos pieds est aussi une "vérité" et tout ce qui nous environne n'est que de la "vérité".
- LE PHILOSOPHE : Qu'est ce que la "vérité" ?
- HIÉRONIMUS : Elle est..... elle est tout ce qui tombe dans mes mains.
- LE PHILOSOPHE : Il y a beaucoup de choses qui ne peuvent pas tomber dans tes mais.
- HIÉRONIMUS : Ce qui ne me remplit pas les mains n'est pas, à mes yeux, vérité.
- LE PHILOSOPHE : "La Vérité" qui remplit tes mains est sûrement une pauvre petite vérité.
- PRAXAGORA : Comme la vérité saisie par les griffes du tigre dans la forêt.
- HIÉRONIMUS : Oui, la vérité saisie par les griffes du tigre. Pourquoi le tigre ma chère Praxagora ? Pourquoi m'ôtes-tu tes paroles ? Que ne dis-tu pas d'une brute ?
- PRAXAGORA : (*Effrayée*) Tu as entendu ?
- HIÉRONIMUS : Oui, j'ai entendu, mais je ne me suis pas mis en colère. Comme

tu le vois, Philosophe je ne suis pas devenu furieux lorsque tu me rappelles des vérités.

LE PHILOSOPHE : Oui, il nous reste à savoir laquelle ? Brute en est une ; au moins, c'est une vérité que nous avons pu connaître !

HIÉRONIMUS : Oui, celle qui est saisie par les griffes du tigre. Sais-tu, Philosophe, quelle est cette vérité ?

LE PHILOSOPHE : Le sang.

HIÉRONIMUS : La force.

LE PHILOSOPHE : Puisque tu emprisonnes la raison et que tu baillottes la bouche, la force résidera donc dans le sang.

PRAXAGORA : Ah..... Je n'ai jamais haï la raison et la parole.

HIÉRONIMUS : C'est vrai. Elle a laissé les raisonneurs divaguer et les acclameurs crier. Les demandes se multiplièrent et les cris s'élevèrent.

PRAXAGORA : Il est de mon devoir d'agir ainsi car comme le dit ce grand philosophe : je ne suis que la belle liberté.

HIÉRONIMUS : Tu n'est que l'anarchie.

PRAXAGORA : (*Avec une feinte moquerie*) Et toi ?

HIÉRONIMUS : Je suis l'ordre. Depuis que mes mains ont saisi le pouvoir, as-tu entendu qu'un corps de la nation ait présenté une pétition, ou que quelqu'un ait osé dire son opi-

nion, ou pu ouvrir sa bouche, et proférer un cri ou une ovation ? Tout cela est bien passé ; le temps où les partis existaient est loin, et les discordes, les disputes et les surenchères ont disparu. J'ai groupé la nation autour de moi et j'ai unifié la volonté du peuple. Tout maintenant ne fait qu'un, et le peuple n'est qu'une seule personne.

LE PHILOSOPHE : Toi ?

HIÉRONIMUS : Oui c'est moi et rien que moi. Il n'y a aucune volonté autre que la mienne, aucune main autre que la mienne, et avec cette main, je donnerai au peuple la plus immortelle des gloires.

PRAXAGORA : Où est-elle, cette gloire ?

HIÉRONIMUS : Le triomphe et la victoire.

PRAXAGORA : Bavardages que tout cela.

HIÉRONIMUS : (*Riant*) Eh... C'est toi qui parles ainsi. Toi qui n'es arrivée au pouvoir qu'avec des mots.

PRAXAGORA : Oui, je donnais des mots au peuple mais je ne lui ai rien pris, tandis que toi, tu lui as aussi donné des mots, et tu lui as ôté sa liberté et ses vivres.

HIÉRONIMUS : Le triomphe et la victoire ne sont pas des mots.

PRAXAGORA : Et si tu ne triomphes pas, et si tu n'es pas victorieux ?

HIÉRONIMUS : Je mourrai.

PRAXAGORA : Et le peuple mourra avec toi

- HIÉRONIMUS : Si ce peuple avait à mourir, il lui est préférable de mourir héroïquement que de mourir de faiblesse et d'anarchie.
- PRAXAGORA : Et lui as-tu demandé quelle mort il préfère ?
- HIÉRONIMUS : Il n'hésitera pas dans son choix.
- PRAXAGORA : Crois-tu que le peuple soit content de ton gouvernement ?
- HIÉRONIMUS : (*Se moquant*) Non. Il était content du tien.
- PRAXAGORA : Philosophe, mon ami. Que ta rare sagacité juge entre nous.
- HIÉRONIMUS : Crois-tu que cet homme puisse rendre un jugement quand les fers l'enchaînent ?
- LE PHILOSOPHE : Tes fers sont autour de mes pieds; ils n'enchaînent pas ma raison.
- PRAXAGORA : Donc parle. Des deux gouvernements quel est le meilleur ?
- LE PHILOSOPHE : Plutôt dis : Quel est le pire ?
- PRAXAGORA : (*Sur un ton de reproche*) C'est ainsi que tu appelles mon gouvernement ?
- LE PHILOSOPHE : Tu étais seule à gouverner ; lorsque tu es seule, tu t'appelles l'Anarchie.
- HIÉRONIMUS : (*Riant avec éclats*) Puissamment raisonné, Philosophe. Tu as bien parlé, nous nous sommes entendus à la fin. As-tu entendu ma chère amie ?
- PRAXAGORA : (*Montrant Hiéronimus*) Et lui ?
- HIÉRONIMUS : (*A Hippocrate*) Oui... et moi ?

- LE PHILOSOPHE : Et toi tu domines tout ; tu t'appelles la Barbarie.
- PRAXAGORA : (*Riant*) As-tu entendu ?
- HIÉRONIMUS : Et toi, Philosophe déraisonnable ?
- LE PHILOSOPHE : Je ne gouverne jamais seul.
- HIÉRONIMUS : (*Se moquant*) Tu veux donc partager avec moi le gouvernement ?
- LE PHILOSOPHE : Et que Praxagora soit avec nous
- HIÉRONIMUS : Nous trois ?
- LE PHILOSOPHE : Oui, nous trois, et nous trois réunis nous nous appellerons la Civilisation.
- PRAXAGORA : Crois-tu, mon ami Hyppocrate que nous pouvons, toi et moi, ne pas craindre sa tyrannie quand il sera avec nous ?
- HIÉRONIMUS : Et crois-tu que je pourrai faire régner l'ordre dans l'Etat, lorsque vous serez avec moi ?
- LE PHILOSOPHE : C'est ce qu'il faut. Il faut que chacun de nous marche à côté de l'autre sans que personne essaye de dominer l'autre.
- PRAXAGORA : Et comment peut-on réaliser cela ?
- LE PHILOSOPHE : Il nous faut un doigt qui puisse faire mouvoir nos trois fils, qui connaisse le secret de créer entre nous une perpétuelle entente, et qui sache jouer de nous comme un prestidigitateur avec trois pommes. Il les jette, en l'air et il les rattrape dans sa main sans qu'aucune d'elle ne heurte ni ne touche l'autre.
- PRAXAGORA : Et qui peut nous procurer ce prestidigitateur ?

- LE PHILOSOPHE : C'est le problème.
- HIÉRONIMUS : (*En riant et en se moquant*) Oh, ces Philosophes ! Des paroles aussi grandes que les nuages ; puis à la fin, comme résultat : rien.
- LE PHILOSOPHE : Il y a des choses dont les hommes doivent laisser la solution au ciel ; le problème du gouvernement en est une.
- PRAXAGORA : Oui, parfois ce sont les Dieux qui désignent les rois pour gouverner la terre.
- LE PHILOSOPHE : Et parfois, l'humanité se repose pour quelque temps, lorsqu'elle confie la responsabilité du gouvernement de la terre au choix du ciel.
- HIÉRONIMUS : C'est assez. Je ne crois pas au droit divin. Je ne reconnais aucun droit au ciel à se mêler des affaires de la terre.
- LE PHILOSOPHE : Cela aussi est vrai. En créant la terre, le Dieu suprême Zeus y a mis toutes les lois de son mouvement et les secrets de sa vie. Il peut donc dormir tranquillement dans l'Olympe comme il voudra, et la terre poursuivra sa marche d'elle-même. Il a mis en toute chose les germes de toutes choses : dans la faiblesse les germes de la force, et dans la force les germes de la faiblesse. Toute chose naît de toute chose. Toutes les choses sont dans une

interaction et une succession qui se poursuivent en un cycle constant. Cependant il est de rares instants heureux où le mouvement produit quelques rapprochements entre les contraires, où les interactions et les rencontres produisent un certain équilibre entre les éléments ; alors les trois pommes lancées d'une main heureuse se mettent à danser d'une manière rythmique, et l'humanité fait ses rares pas herculéens dans une sorte d'ivresse provenant des lois cycliques.

- HIÉRONIMUS : Qui dit qu'il y a dans la force les germes de la faiblesse ? Croistu que je porte en moi maintenant les germes de la faiblesse ?
- LE PHILOSOPHE : Cela est certain, et les premiers symptômes ont été vus.
- HIÉRONIMUS : (*En colère*) Les premiers symptômes, c'est de passer un long temps à t'écouter ; oui, je vois les symptômes de la faiblesse en moi, c'est cette femme, et c'est toi. Vous seuls, vous êtes les germes de la faiblesse, et ce sera une des gloires de mon gouvernement prévoyant de vous mettre, vous et vos semblables, en prison. Celui qu'on appelle un philosophe dangereux n'est autre chose qu'un comploteur dangereux contre la sûreté de l'Etat.

- PRAXAGORA : Même moi ?  
HIÉRONIMUS : Oui, toi aussi. Après ce que j'ai vu aujourd'hui, et ce que j'ai appris de tes ambitions et de l'ambition de ton philosophe, je ne serai plus en sécurité ni tranquille avant de te voir ici près de lui. Geôlier.....
- LE GEOLIER : (*Entre*) Hiéronimus le Victorieux ?  
HIÉRONIMUS : (*Montrant Praxagora*) Passe les fers aux pieds de cette femme.

## RIDEAUX

TEWFIK EL HAKIM

traduit de l'arabe par N. Costandi

*(Fin)*



# *L'Introduction du Café* et les *Premiers Cafés à Paris* (1644-1693)

Question complémentaire présentée à M. A. Renaudet  
Mai - Juin 1943.

---

## DOCUMENTATION

### A. SOURCES.

Les sources relatives à l'usage et au commerce du café dans la seconde moitié du XVII<sup>ème</sup>. siècle, appartiennent à trois domaines différents :

- quelques traités qui étudient les propriétés du produit nouveau et témoignent de sa faveur auprès du public ;
- des allusions faites “à la liqueur de café” ou à “la maison de café” par les écrivains contemporains et les journaux de l'époque ;
- des pièces d'archives.

Les documents relevant de ces deux dernières catégories seront indiqués en notes, au fur et à mesure de l'exposé.

Quant aux traités, nous en avons établi le catalogue suivant :

- 1) “*De l’usage du caphé, du thé et du chocolate*”. (Lyon, chez Jean Girin, 1671.) (BIBLIOTHÈQUE DE L’ARSEENAL — 8<sup>o</sup> S. 8187.

L’ouvrage est paru sans nom d’auteur. Les historiens du café (FRANKLIN par ex., o.c., p. 13, n. 1) le citent sous le nom de Girin qui n’est que celui de l’éditeur. En 1716, Jean de la ROQUE le désigne comme “la traduction française par P.S. DUFOUR d’un manuscrit latin tombé entre ses mains”. (O.c. p. 306) Mais suivant BAYLE (“Nouvelles de la République des Lettres”), l’auteur serait SPON. Nous penchons avec le bibliophile JACOB, vers cette seconde hypothèse et attribuons à l’érudit lyonnais le premier traité en français sur le café.

L’ouvrage comprend un résumé des travaux antérieurs (Prosper Alpini, etc.), une étude sur le “bunchum” ou “bon” (la fève de café), et sur le breuvage qu’on en fait : “le caphé”.

- 2) Ph. Silvestre DUFOUR : “*Traité nouveaux et curieux du café, du thé et du chocolate. Ouvrage également nécessaire aux médecins et à tous ceux qui aiment leur santé*. (Lyon, 1685) (ARSENAL — 8<sup>o</sup> S. 8117).

L’auteur, un droguiste lyonnais, fait une étude “chimique sur le café” et étudie ses applications thérapeutiques.

- 3) L’ouvrage de P.S. DUFOUR comporte en appendice (p. 207-216) une “*Lettre de Monsieur BERNIER sur le café*”, où le célèbre voyageur étudie les pays de provenance de cette espèce de fève.
- 4) Très voisin d’intention du traité de Dufour est l’ouvrage de M. de BLEGNY, Conseiller, Médecin, artiste ordinaire du Roy et de Monsieur et proposé par ordre de Sa Majesté à la re-

cherche et vérifications de nouvelles découvertes de Médecine "*Le bon usage du thé, du café et du chocolat pour la préservation et pour la guérison des maladies*". (Lyon, 1687) (ARSENAL— 8°. S. 9777).

- 5) L'ouvrage d'AUDIGER "*La maison réglée et l'art de diriger la maison des grands seigneurs et autres... avec la véritable méthode de faire toutes sortes d'essences, d'eaux et de liqueurs*". (Paris, N. Le Gras, 1692). (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE — V 31048.)

donne des indications sur les "premiers cafetiers privés" et la manière de préparer le café.

- 6) Plus intéressant pour la recherche que nous poursuivons est l'opuscule de GALLAND, le traducteur des Mille et Une Nuits. A propos d'un manuscrit arabe de la Bibliothèque du Roi concernant le "cahvé", il a écrit une plaquette de 76 pages "*De l'origine et des progrès du café*". (Caen, Paris, 1699). (ARSENAL — 8°. S. 8115).

- 7) "*Les Entretiens des Cafés de Paris et les Différents qui y surviennent*" par M. le C. de Mxx (Trévoux, chez Ganeau, 1702) (BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS, 921405)

nous semblent être le premier témoignage, particulièrement précieux, sur les "maisons de café".

L'auteur, le *Chevalier de MAILLY* y brosse d'une plume alerte une série de "portraits" et y analyse avec une certaine finesse quelques "caractères".

En outre les vignettes qui ornent les p. 1, 57, 77, 107 sont très précieuses, car elles nous offrent l'image d'un "café" à la date de 1702, une des pre-

nières "vues de café", alors même que les estampes ne sont pour ainsi dire encore pas apparues. (Le Musée Carnavalet ne possède aucun document remontant à une date si haute).

- 8) En 1718, le voyageur marseillais Jean de la ROQUE fit suivre son "*Voyage dans l'Arabie Heureuse*" d'un "*Traité historique de l'origine et du progrès du café... de son introduction en France et de l'établissement de son usage à Paris*". (ARSENAL — 8°. H. 1230).

C'est la source à laquelle sont venus s'abreuver, généralement sans aucun sens critique, les historiens du café.

- 9) et 10) Contrairement à ce qu'on pourrait attendre il n'y a en effet presque rien à puiser dans Jacques SAVARY des Bruslons "*Dictionnaire universel de commerce, d'histoire naturelle et des arts et métiers*" (éd. de 1719, 1721, etc.).

ni dans

Nicolas DELAMARE "*Traité de la Police*" (Paris, 1722 et 1738) Livre V, Titre XLVII "Des liqueurs", (Tome II, p. 797 sq.).

## B. ETUDES.

On est loin de disposer, pour l'étude du café, d'un instrument de travail comparable à celui de A. BOURGAUX pour le chocolat ("*Quatre siècles d'histoire du Cacao et du chocolat*". Bruxelles, s. d. [1938]).

- I. L'ouvrage fondamental pour le café est celui de Alfred FRANKLIN dans sa série "*La Vie privée d'autrefois — Arts et métiers, modes, moeurs, usages des Parisiens du XIIIe au XVIIIe*

siècle", sous le titre "*Le café, le thé et le chocolat*". (Paris, Plon Nourrit, 1893). (ARSENAL — 4° NF. 17515).

Cette étude, la plus documentée et la plus sûre que nous possédions, présente cependant deux graves défauts qui en rendent l'utilisation délicate: les sources ne sont que très rarement indiquées et l'érudit se contente le plus souvent d'affirmations sans preuves; la date relativement ancienne de ses recherches entraîne en plusieurs points des solutions inadmissibles aujourd'hui (par exemple, à l'en croire, p. 46, le café Procope n'apparaîtrait qu'en 1702).

II. Le livre d'Alfred Franklin rend cependant inutile le recours aux études antérieures, mauvaises compilations ou recueils d'anecdotes insipides ayant trait presque exclusivement aux cafés du XVIIIe siècle.

Ecrivant à Londres en 1774 "*An historical account of coffee*" John ELLIS se proposait surtout de retracer la glorieuse carrière d'un produit qui faisait la richesse de la Dominique, dont il était "agent". (ARSENAL — 4° SA. 1613).

Dans sa "*Dissertation sur le café*", (Paris, 1787) GENTIL se place surtout à un point de vue médical. (ARSENAL — 8° SA. 9781).

Aussi ces deux auteurs se bornent-ils à de simples allusions sur l'introduction du café en France.

E.F. BAZOT, l'auteur présumé des "*Cafés de Paris par un flâneur patenté*" (Paris, 1819).  
A. CONSTANTIN "*Histoire des Cafés de*

*Paris extraite des Mémoires d'un viveur*" (Paris, 1857). A. DELVAU, "*Histoire anecdotique des cafés et cabarets de Paris*" (Paris, 1862). A. LE-PAGE "*Les Cafés artistiques et littéraires de Paris*" (Paris, 1882). (BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS). se proposent de conduire leur lecteur — "honnête homme" au sens le plus large et non érudit — à travers les cafés du XVIIIe et XIXe siècles, sans presque porter attention aux plus anciens de ces établissements.

A la lecture de Franklin, ou peut ajouter celle de quelques études plus récentes — qui l'utilisent copieusement, mais le complètent et le rectifient en certains endroits.

III. Marius ROUSTAN "*Essai sur les cafés littéraires*". Revue de Lyon et du Sud-Est, 1ère année, 1906, p. 25-49, élégant et précis à la fois. (BIBL. NAT. Z 17327).

IV. G. de WISSANT "*Le Paris d'autrefois, Cafés et Cabarets*" (particulièrement p. 65-70 sur les débuts de Procope). (BIBL. NAT. 8° LI 14/32).

V. J. MOURA et P. LOUVET "*Le Café Procope*". Coll. Bibliothèque d'Histoire Parisienne (Perin, 1929) très superficiel et erroné. (l'acte de naturalisation de Procope y est ignoré ; le traité de P.S. Dufour est présenté comme le premier livre sur le café (p. 54, etc.)) (ARSENAL, FONDS RONDEL).

VI. F. FOSCA "*Histoire des Cafés de Paris*". Coll. Paris, mon village (Firmin-Didot, 1934) présente une synthèse alerte, mais très rapide des travaux antérieurs. (BIBL. HIST. VILLE DE PARIS, 926787).

En outre, certains milieux par l'influence desquels s'est diffusé le café ont été plus spécialement étudiés.

- VII. *L'ambassade de Soliman Aga Mutaferaca*. A. VANDAL. Revue d'Art Dramatique XI (1883) p. 65-80. (ARSENAL — Jo 20480).

qui étudie seulement les négociations diplomatiques et leurs répercussions littéraires sans même poser la question du café. A. Vandal semble n'avoir utilisé qu'en partie des documents et dans un sens partiel et partiel.

- VIII. *Les Arméniens*.

F. MACLER “*Leçon d'ouverture du cours à l'Ecole des Langues Orientales vivantes*”. Revue internationale de l'enseignement, année 1912, Paris, p. 28. (BIBL. E.N.S.) et “*La France et l'Arménie à travers l'histoire*” (Paris, 1917), p. 18-19. (BIBL. HIST. VILLE DE PARIS). F. Macler renvoie aux ouvrages du P. ALICHAN “*Sisakan*” (Venise, 1893) p. 456-457 et “*Honchik hayreneats Hayots*” (Venise, 1869) I, p. 73.

- IX. *La foire Saint-Germain*.

P. FROMAGEOT “*La Foire Saint-Germain des Prés*” Bull. Hist. VI<sup>e</sup> arr. t. IV, 1901, p. 185-248 et t. V, 1902, p. 46-140. (BIBL. HIST. VILLE DE PARIS).

- X. *La Comédie Française*.

JOANNIDES “*La Comédie Française de 1680 à 1920*”. (Plon, 1921). M<sup>me</sup>. DUSSANE “*La Comédie Française*”. (La Renaissance du Livre, 1921).

E. GENEST et E. DUBERRY "*La maison de Molière connue et inconnue*" (Fischbacher, 1922). (ARSENAL, FONDS RONDEL).

N.B.—Au cours de l'exposé, nous renverrons aux différents numéros de cette bibliographie sommaire en usant des abréviations :

(Bibl. no. 2) renvoyant à Sources, no. 2.

(Bibl. no. V) renvoyant à Etudes, no. V.

L'INTRODUCTION DU CAFE  
ET LES PREMIERS CAFES A PARIS  
(1644 - 1693)

PARVENU au milieu de son "Tableau de la Régence" (1) Michelet s'interrompt tout à coup, pour tirer d'un petit fait de mœurs, un aperçu sur l'histoire de l'humanité. "Les trois âges du café, écrit-il, sont ceux de la pensée moderne", et il analyse avec subtilité le fin arôme du café d'Arabie, puis la saveur plus âcre du café indien, "café de terre volcanique, qui fit l'explosion de la Régence et de l'esprit nouveau", le goût enfin du "café des Antilles, plein, corsé, nourrissant aussi bien qu'excitant, qui a nourri l'âge adulte du siècle, l'âge fort de l'Encyclopédie" ! Si l'on peut ne pas croire "l'historien-visionnaire", lorsqu'il affirme que "les prophètes assemblés dans l'autre de Procope virent au fond du noir breuvage le futur rayon de 89", il faut reconnaître que l'usage du café donne au XVIIIème siècle une physionomie toute différente de celle du XVIIème, buveur de vin. Saint-Amant fréquentait les tavernes, cherchant l'inspiration.

(1) Michelet "Histoire de France", t. XVII (La Régence) Ch. VIII.



“dans le doux chant des orgies,  
dans l'éclat des trognes rougies.”

Molière, La Fontaine, Racine, Chapelle et Boileau allaient au cabaret pour y boire la “purée septembrale” et pour y bavarder ; les Philosophes, Fontenelle, Diderot, Marmontel, d'Alembert, Beaumarchais, Voltaire fréquentent les cafés, ces “manufactures d'esprit, tant bonnes que mauvaises” (1) pour y causer et pour y discuter ou demandent à la “sobre liqueur puissamment cérébrale” un excitant à leur critique acerbe. Ainsi l'esprit français s'est trouvé modifié lorsque se fut répandu l'usage d'une boisson nouvelle ; la vie politique aussi bien que la vie littéraire ont pris un aspect tout autre par suite de l'introduction d'un breuvage qui marque une des étapes de la conquête de la société française par les influences de l'Orient(2). Il n'est donc pas indifférent pour l'histoire des idées tant que pour celle des mœurs, de rechercher quelle fut la place de la “liqueur de café” et de la “maison de café” à Paris, dès le XVIIème siècle.

Les débuts du café ont été très modestes et par suite restent fort obscurs. C'est seulement par une longue suite de vicissitudes, où alternent succès et revers, qu'il a obtenu droit de cité en France et qu'il a, peu à peu, gagné la faveur du public. Introduction de la fève en 1644 ; succès définitivement assuré du breuvage en 1693 ; cinquante ans ont été nécessaires au café pour triompher d'obstacles divers : difficultés d'approvisionnement, répugnance à

(1) “Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers” (Paris, 1751), t. II, p. 529 (s.v. cafés).

(2) P. MARTINO : “L'Orient dans la littérature française aux XVIIème et XVIIIème s.” (Paris, 1906), p. 347.

la nouveauté, fait surtout que l'on possédait déjà à Paris, pour se régaler, une boisson : le vin, et pour se réunir, des salles : cabarets et tavernes. Durant ce demi-siècle, le café a cependant profité d'une série de circonstances et de hasards heureux dont il faut essayer de retracer les principaux épisodes.

\*  
\*  
\*

Ce furent tout naturellement des "voyageurs" qui introduisirent en France le café alors fort en usage dans les pays turcs, du Bosphore jusqu'à la vallée du Nil. Marseille, "porte de l'Orient", l'accueillit en 1644. Revenant alors de Constantinople où il avait accompagné M. de la Haye, le sieur de la Roque (1) rapporte avec lui non seulement du café, mais tout le matériel et les ustensiles nécessaires pour le confectionner et le boire. Il s'enorgueillit particulièrement de "tasses de vieille porcelaine d'une grande beauté et de petites serviettes de mousseline brodées d'or, d'argent et de soie". C'étaient là objets de collection plus que d'usage courant. Son petit cabinet à la turque "passait alors pour une vraie curiosité" et le public invité à goûter le breuvage était le cercle des amis de la Roque, voyageurs comme lui et accoutumés aux usages du Levant. D'autres négociants de Marseille, habitués eux aussi au café, commencèrent alors à en faire également un certain usage. Mais pendant une quinzaine d'années, la boisson ne sortit guère en dehors des milieux assez restreints des voyageurs ou marchands et de leurs amis marseillais.

---

(1) Ce fait est rapporté par son fils Jean de la Roque, (Bibl. no. 8) p. 363.

En 1657, le café fit son apparition à Paris; il y fut introduit par Jean de Thévenot, le célèbre voyageur (1), qui rapporta avec lui d'Egypte une provision de la fève précieuse. Ne voulant pas renoncer aux habitudes qu'il avait prises en Orient, il s'en faisait servir chaque jour. Il en régala aussi ses amis (2) qui n'étaient peut-être pas tous des Orientalistes, comme ce M. de la Croix, interprète du Roi en langue turque, qui en a gardé le souvenir (3).

Quelques personnes de la haute société parisienne furent sans doute alors initiées au café, car plusieurs grands seigneurs toujours à l'affût de plaisirs nouveaux et de sensations rares, se piquèrent alors de posséder des faiseurs de café italiens. Pour user du breuvage dont ils avaient fait connaissance, ils firent appel à l'Italie voisine, gagnée quelques décades plus tôt aux influences exotiques. En 1660, un sieur More fut adjoint par le maître d'hôtel du cardinal Mazarin à la troupe de ses cuisiniers, tandis qu'Andrea Salvator venait préparer le nouveau breuvage chez le maréchal de Gramont, "lequel était fort curieux de ces sortes de choses et voulait bien en faire la dépense nécessaire". Ces deux habiles Italiens excellaient, au témoignage d'Audiger, "à distiller toutes sortes de fleurs, fruits, grains et autres choses, à distiller tant par le chaud que par froid et à préparer le cho-

---

(1) J.M. CARRÉ : "Voyageurs et écrivains français en Egypte" (Le Caire, 1932), I, p. 15.

(2) Jean de THEVENOT consacra enfin plusieurs pages au "cahvé" et aux "cahvehanes" ("cabarets publics de cahvé") chez les Turs, dans le récit de ses voyages ("Voyages de M. de Thévenot en Europe, Asis, Afrique, ; 1ère éd., 1664).

(3) Dans GALLAND (Bibl. no. 6).

colat, le thé et le café" (1). Le noir breuvage devenait ainsi le raffinement de quelques hauts personnages, amusement coûteux, puisque la fève, rare et précieuse, était alors vendue 80 francs la livre.

Voyageurs et grands seigneurs ; ce n'était encore qu'une clientèle assez restreinte. Le café était alors semblable à ces produits étranges et mystérieux que les coloniaux ou les raffinés se procurent aujourd'hui avec peine dans les magasins de denrées exotiques. Le grand public ignorait encore son existence. Aussi comprend-on la surprise des lecteurs de la "Muse de cour", en l'année 1666, en découvrant dans un poème de Subligny (2) les vertus du "kavé"

"Qui guérit en moins d'un avé

Quand le reste ne peut guérir en une année"  
L'avocat bel esprit avait besoin, pour se faire mieux entendre, d'expliquer l'origine du produit et de vanter ses qualités :

"C'est une liqueur arabesque,  
Ou bien si vous voulez turquesque  
Que dans le Levant chacun prend.  
On s'en sert en Afrique, on s'en sert en Asie,  
Elle a passé dans l'Italie,  
En Hollande et chez les Anglois  
Où l'on la trouve fort utile,  
Et des Arméniens qui sont en cette ville  
L'apportent encore aux François.  
Sa vertu n'a point de pareille,  
Tout le monde s'en aperçoit,  
Et surtout pour la femme elle opère merveille  
Quand c'est le mary qui la boit".

---

(1) AUDIGER : Bibl. no. 5.

(2) La Muse de Cour, no. du 2 Déc. 1666, p. 228.

Ces vers de mirliton, qui ne se distinguent ni par la rime ni par le bon goût, témoignent que le café n'était guère connu lorsqu'un événement bien "parisien" créa l'encouragement soudain qui "lança" le noir breuvage.

\*  
\* \*

Alors que depuis plusieurs années les relations avaient été suspendues entre le Sultan et le Roi Très Chrétien, brouillés à la suite d'outrages, de vols, de molestations dont nos ambassadeurs et nos négociants avaient été l'objet en pays turc et qu'un corps d'armée dirigé par le duc de Beaufort venait même d'être envoyé au secours des Vénitiens assiégés dans Candie par l'armée du Grand Vizir, on apprit soudain que le grand seigneur Mahommed IV, revenu à de meilleurs sentiments, envoyait à Paris un ambassadeur (1). Celui-ci débarqua à Toulon de 4 août 1669 accompagné d'une vingtaine de notables et de domestiques et tous les regards furent désormais tournés vers Soliman Aga, Mutaferaca (2). Les villes sur son passage tirèrent le canon pour le saluer. A Paris le roi lui-même le reçut avec une solennité inusitée. Des pelotons de cavaliers faisaient pour lui la haie ; tentures de soie, tapisseries revues par Lebrun, guéridons, vases, tables d'argent avaient été disposés dans la galerie du château neuf où l'attendait

---

(1) Sur cette ambassade, cf. article de A. VANDAL (Bibl. no. VII).

(2) Ce titre turc qui indique une fonction de la domesticité du sultan fut interprété comme le nom de l'ambassadeur que l'on appela à Paris Mouta Faraca ou Mustapha Raca.

Louis XIV revêtu d'un habit brodé de diamants d'une valeur de 14 millions (1).

Le Turc ne fut touché par aucune de ces marques d'attention. Bien au contraire, il se plaignit que le roi ne s'était pas levé pour recevoir sa lettre et dit qu'on le traitait mal... Il se retira fort mal content. L'ambassade aboutissait donc à un échec. Elle ne devait pas avoir de répercussion sur le plan politique, puisque la France et la Turquie restaient brouillées.

Dans l'histoire de la littérature et des mœurs il en fut tout autrement, car Mustapha Raca fut à l'origine du Bourgeois Gentilhomme et répandit en France l'usage du café. A en croire en effet une anecdote de la Martinière (2), ce serait pour se moquer des dédains de l'envoyé de la Sublime Porte qu'auraient été imaginées les "turqueries" bouffonnes du Bourgeois Gentilhomme. "En mettant sur la scène l'Orient travesti, l'esprit français prit sa revanche des hauteurs de la diplomatie ottomane et Molière vengea Louis XIV" (3).

En fait, par un curieux choc en retour, l'ambassadeur turc réussit à conquérir à l'Orient la société française ; car après l'échec de sa mission

(1) Journal d'Olivier LEFEVRE d'ORMESSON (éd. Chéruel), t. II, p. 577-578 ;

La Gazette de France, 7 déc. 1669, p. 1165 et 19 déc. 1669, p. 1197 fournit la relation de l'"audience donnée par Sa Majesté à Soliman Mouta Faraca, envoyé du Grand Seigneur".

(2) E. DESPOIS et P. MESNARD "Oeuvres de Molière". — Coll. des Grands Ecrivains de la France, t. VIII, p. 10.

cf. M. PAQUOT "Les étrangers dans les divertissements de la Cour" (Bruxelles, 1931), p. 161, sq.

(3) VANDAL, o.c. p. 80.

à la Cour du Roi Soleil, il se fit à Paris l'ambassadeur du café.

Après s'être montré si fier envers Louis XIV, Soliman Mouta Faraca — tel était le nom qu'on lui donnait alors — se conduisit d'une manière plus galante envers la société parisienne. Bel homme d'une cinquantaine d'années, il se mit à recevoir, les dames surtout, et, à la mode orientale, offrait du café. "De jeunes et beaux esclaves, habillés d'un riche costume turc, présentaient aux dames de petites serviettes damassées garnies de franges d'or et servaient le café dans des tasses de porcelaine fabriquées au Japon". On se pressait dans le logis au décor exotique, attiré là par le charme d'une conversation piquante — le Turc était "homme d'esprit" (1) — plus que par le breuvage au goût assez âcre. Mais Mustapha poussa la courtoisie et la galanterie jusqu'à offrir le café avec du sucre. Désormais l'engouement fut complet.

Après le départ (2) de ce prince des Mille et Une Nuits — en fait, Mustapha avait été bien longtemps jardinier du Sérail — tous ceux qui avaient eu l'incalculable privilège d'être reçus par lui eurent pour point d'honneur de faire goûter à leurs invités le breuvage dont tout le monde parlait et la mode désormais se répandit dans la haute société de consommer du café au cours des réceptions.

\* \* \*

Dans la bourgeoisie et le peuple on voulut aussi goûter le produit tant vanté et connaître la

(1) LEFEVRE d'ORMESSON, l.c., p. 577.

(2) Il prit congé du sieur de Lionne à la fin de mai 1670 et quitta Toulon le 22 août 1670 (Mémoire de D'ARVIEUX, t. IV, p. 251).

saveur d'un breuvage qui faisait fureur dans le beau monde; la renommée de la "meure appelée caffè" et de la "liqueur arabesque" fut alors exploitée par les marchands qui dans la capitale, étaient toujours prêts à satisfaire la curiosité du public et à en tirer profit. Aussi y eut-il à Paris, des 1671 "plusieurs boutiques où l'on vendait publiquement le caffè". C'est ce que nous apprend un traité "De l'Usage du Caphé, du Thé et du Chocolate" paru cette année-là à Lyon (1) — premier traité sur le café où sont résumées diverses opinions touchant le "bunchum" ou "bon" — la fève — et la boisson qu'on en peut extraire : le "caphé". Le produit nouveau était vendu en grains et on l'utilisait comme une drogue médicinale plus encore que comme une boisson d'agrément. Ainsi ce sont ses propriétés thérapeutiques que vante l' "éloge" suivant, prospectus répandu par les marchands de café : (2).

"LES TRES EXCELLANTES VERTUS  
DE LA MEURE APPELEE COFFE"

"Coffe est une meure qui croist dans les déserts d'Arabie seulement, d'où elle est transportée dans toutes les dominations du Grand Seigneur : qui estant beue, desseiche toutes humeurs froides et humides, chasse les vents, fortifie le foye, soulage les hydropiques par sa qualité purifiante ; souveraine pareillement contre la galle et corruption de sang; raffraischit le cœur et le battement vital d'iceluy, soulage ceux qui ont des douleurs d'estomac et qui ont manque d'appétit ; est bon-

(1) Sur ce traité que l'on peut attribuer à SPON, (Bibl. no. 1).

(2) Dans SPON (Bibl. no. 1) p. 23-25.



“ne pareillement pour les indispositions de cer-  
“veau froides, humides et pesantes.

“La fumée qui en sort est bonne contre les  
“deffluxions des yeux et bruits dans les oreilles;  
“souveraine aussi pour la courte haleine, pour  
“rhumes qui attaquent le poumon, et douleurs  
“de ratte ; pour les vers, soulagement extraordi-  
“naire après avoir trop beu ou mangé. Rien  
“de meilleur pour ceux qui mangent beaucoup  
“de fruit.

“L'usage journalier pour quelque temps fera  
“voir les effets cy-dessus à ceux qui, indisposez,  
“s'en serviront de temps en temps”.

De telles formules étaient propres à toucher les gens précautionneux et les malades imaginaires. Le café n'eût été cependant qu'une préfiguration du quinquina médicinal, s'il n'avait été dans le même temps vanté sur les tréteaux des foires comme la boisson par excellence.

Les Arméniens qui, dès 1666, comme y fait allusion Subligny, apportaient du Midi à Paris des ballots de café, eurent alors l'idée de profiter de l'engouement des Parisiens en ouvrant des boutiques où l'on vendrait uniquement des décoctions

---

(1) Les historiens du café (p. ex. FRANKLIN, o.c. p. 32) indiquent tous que, dès 1643, un Levantin aurait ouvert sans succès un café dans le passage couvert situé sous le Petit-Châtelet, qui conduisait de la rue Saint-Jacques au Petit-Pont. Mais aucun ne nous donne de références et nous n'avons pu trouver confirmation de ce fait.

La date de 1672 nous semble avoir été donnée pour la première fois par CONTANT d'ORVILLE “Mélanges tirés d'une grande bibliothèque” (Cité par A. JAL “Dictionnaire critique de biographie et d'histoire” (Paris, 1867, p. 445).

(2) (Bibl. no. IX).

du noir breuvage. Ils purent en cela être inspirés par l'exemple de Marseille, l'initiatrice en matière de café : il venait de s'ouvrir dans cette ville, en 1671, un magasin où l'on vendait pour la consommation publique la "liqueur de caffè". En 1672 (1) s'établit à Paris, à la Foire Saint-Germain (2) une "maison de caffè" tenu par un nommé Harouthioun ou Pascal (3). La foule des badauds qui se pressait dans la bruyante kermesse fut loin de boudier l'échoppe de l'Arménien et celui-ci, pour verser à tous une tasse de la noire liqueur, dut se faire assister de deux commis, Grégoire et Procopio.

Lorsque la foire fut fermée, Pascal transporta son commerce sur le quai de l'Ecole (4) où, pour deux sous six deniers, il servait une tasse de café. Mais là, le succès l'abandonna. La foule en liesse de la Foire Saint-Germain s'était précipitée avec avidité vers l'échoppe de l'Arménien comme vers une attraction supplémentaire offerte à ses vagues aspirations d'exotisme. Les passants du quai répugnèrent en revanche à pénétrer dans le petit établissement que fréquentèrent seulement des Levantins et quelques chevaliers de Malte. Pascal dut alors fermer boutique et se retirer à Londres. Y alla-t-il pour continuer son commerce ? C'est probable ; car dans la capitale anglaise les "coffee houses" ouvertes depuis 1652 avaient connu la faveur du public. Elles y étaient même si populaires et possédaient une telle vitalité qu'en 1675, craignant leur hostilité à sa politique, Charles II essaya de supprimer "ces repaires de gens déconsidérés, qui discutent et répandent divers propos fallacieux, malicieux et scandaleux, pour diffamer le gouverne-

---

(1) et (2) voir ces notes au bas de la page qui précède.

(3) (Bibl. no. VIII).

(4) Aujourd'hui quai du Louvre.

ment de Sa Majesté et pour troubler la paix et le repos de la nation" (1).

Pascal avait été en tous points un précurseur. Son échoppe de la Foire Saint-Germain et sa boutique du quai de l'Ecole servirent désormais de modèles.

Attiré par la clientèle abondante et facile qu'offrait la Foire Saint-Germain, son commis Procopio associa ses maigres économies de "garçon de café" à celles d'un nommé Logerot et loua dans la Foire la loge 121, à l'angle de la rue Mercière et de la Quatrième Traverse.

Quant à l'idée de la maison de café installée en ville, elle fut reprise par un autre Arménien nommé Maliban, qui ouvrit un café rue de Bussy, près du Jeu de Paume de Metz. Après un court passage rue Férou, il revint à la première boutique, et se mit à y débiter du tabac et des pipes à la mode orientale. Il échoua sans doute, car bientôt il passa en Hollande et son commis lui succéda, un certain Grigor ou Grégoire, originaire d'Ispahan. Celui-ci eut une idée fort astucieuse. Il pensa trouver une clientèle plus vaste et plus relevée, en allant s'établir près de la Comédie Française, qui donnait alors ses représentations rue Mazarine en face de la rue Guénégaud. Chez Grégoire, comédiens et gens de lettres prirent l'habitude de se retrouver. Ainsi avec Grégoire, le café, lieu où l'on cause, était fondé. Quant au fonds de la rue de Bussy, Grégoire le céda à un Persan,

---

(1) *Encyclopedia Britannica* (9e. éd.) t. VI, p. 110 (s.v. coffee).

nommé Makara, qui le vendit à son tour à un Flamand dit le Gantois (1).

Pour consommer le noir breuvage, il n'était d'ailleurs pas besoin d'entrer dans les petites échoppes des cafetiers levantins. Des marchands ambulants parcouraient aussi les rues et débitaient le café à domicile. Le plus célèbre était un petit boîteux, nommé le Candiot — un Crétois sans doute —, qui s'en allait par les rues en criant "du café". Ceint d'une serviette fort propre, il portait de la main un réchaud fait exprès sur lequel était une cafetière et de l'autre une espèce de fontaine remplie d'eau et devant lui un éventaire de fer blanc où étaient tous les ustensiles de café (2). Pour deux sous il remplissait un gobelet de la maison ou un des siens, en fournissant aussi le sucre.

Le Candiot avait des concurrents qui comme lui portaient le café par la ville ; les noms de Joseph, un Levantin et d'Etienne d'Alep sont parvenus jusqu'à nous. Leurs clients devaient être nombreux puisqu'ils finirent par amasser assez d'argent pour s'établir le premier au pont Notre Dame, le second rue Saint-André-des-Arts, presque en face du Pont Saint-Michel, où il fonda un établissement qui plus tard devait devenir célèbre (3).

Tous ces Levantins — Pascal, Maliban, Grégoire, Makara, le Candiot, Joseph, Etienne d'Alep — ont été les artisans obscurs qui ont permis au café de s'acclimater à Paris. Leur silhouette exotique devint si familière aux Parisiens que durant toute

---

(1) Jean de la ROQUE, indique : "un Liégeois dit le Gantois".

(2) Jean de la ROQUE, Bibl. no. 8, p. 377.

(3) A. FRANKLIN, o.c. p.p. 45 et 271.

la seconde moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle, Arménien fut synonyme de marchand de café (1).

\* \* \*

Cependant le café ne fut pas devenu une des manifestations les plus typiques de la vie parisienne si un homme de génie ne lui avait alors donné une physionomie originale, la physionomie moderne. Jusqu'à ce moment — malgré les innovations heureuses de Pascal et de Grégoire, étapes vers la formule définitive — les réduits où se consommait le café n'étaient que des échoppes obscures et sales, infestées par la tabagie qui y règnait à la mode orientale. On vit alors apparaître, rue des Fossés-Saint-Germain, un établissement d'un tout autre aspect, aimable, propre, luxueux même : le café que venait de fonder Francesco Procopio Coltelli.

On a beaucoup discuté — et certain discutent encore — sur les origines du créateur du café. Était-il né à Palerme en Sicile ou à Florence comme le prétend son successeur Dubuisson (2) ou encore à Paris, ville dans laquelle un Procopio Coltelli était venu s'installer à l'époque de Catherine de Médicis. La question est résolue pourtant par un "Extrait du Plumitif de la Chambre des Comptes

---

(1) A. FRANKLIN "Dictionnaire Historique des Arts, Métiers et Professions exercées dans Paris depuis le XIII<sup>e</sup> siècle." (Paris-Leipzig, 1906) s.v. Arméniens.

Dans la "Foire Saint-Germain", comédie de Dancourt, jouée en 1696, un des personnages, Lorange, "marchand de café, vetu en Arménien" avoue qu'il est "Arménien naturalisé depuis trois semaines".

(2) "L'art du distillateur et marchand de liqueurs considérées comme aliments médicamenteux" par M. DUBUISSON (1779).

de Paris — Année 1684, p. 13" (1). On y lit en effet : "Du vendredi matin 18 février 1684. Lettres de Naturalité pour Procope Couteau (2), natif de Palerme en Sicile, registrées en aumonnant vingt livres. Me. Vachon rapporteur". Ainsi Francesco Procopio Coltelli était un Sicilien. Son acte de mariage (3) permet d'ajouter : né en 1650, d'Onofrio Coltelli et de Domenica Semarqua. A la suite de quelles tribulations le Sicilien — en qui il faut renoncer à voir un gentilhomme ruiné (4) échoua-t-il à la Foire Saint-Germain où il devint commis de Pascal le marchand de café ? On ne le sait. Il suivit son patron quai de l'Ecole, puis lorsque ce dernier eut fermé boutique, il retourna à la Foire Saint-Germain où il s'associa à un certain Logerot pour louer une échoppe. Il y gagna rapidement assez d'argent pour pouvoir dès 1675 se marier

---

(1) Arch. Nation. P. 2695 — publié par A. BRUEL. Bull. Soc. Hist. du VI<sup>e</sup> Arrond. de Paris, 1898, p. 155. L'incendie de la Chambre des Comptes en 1737 nous a privés du texte même des lettres de naturalité qui auraient sans doute donné des renseignements plus complets sur l'origine de Procopio.

(2) Couteau et non pas Couteaux qui serait la traduction exacte de l'italien Coltelli.

(3) L'acte de son mariage, qui fut célébré à l'église Saint-Sulpice le 26 févr. 1675, porte : "Le dict jour a été fait et solemnisé le mariage de Procope Couteau, marchand, âgé de 25 ans, fils de feu Onofre Couteau et de Dominique Semarque, demeurant rue de Tournon".

(4) MOURA et LOUVET (Bibl. no. V) p. 22 pensent encore que Procopio était gentilhomme "Procopio dei Coltelli") se fondant sur l'existence d'une famille parlementaire de Cousteau. En fait, ce furent seulement les descendants du cafetier devenus riches et estimés qui reçurent des lettres d'anoblissement. (A. BRUEL, o.c. p. 156-158).

avec Marguerite Crouin dont il eut, de 1676 à 1688, une grande famille de huit enfants.

Ses relations, durant toute cette période, semblent localisées dans les milieux italiens : sa première fille Elisabeth est tenue sur les fonts (1) par un "gentilhomme italien" Angelo Maria Riva ; Marie Marguerite, la troisième, par Jean-Baptiste Romano, "gentilhomme messinois" ; en 1688, Marie-Anne a pour parrain Don Cristofolo Papi Duca di Pratoamene. Serait-ce que les plus fidèles clients de Procopio Coltelli étaient des Italiens, contents de se retrouver à Paris dans un de ces "caffé", comme l'Italie en connaissait déjà à cette époque ? En tous cas, en 1684, le Sicilien, à la tête d'une affaire prospère, se résolut à se fixer à Paris et se fit naturaliser. Désormais Procope Couteau appartient à l'Histoire de France, tout au moins à l'histoire des mœurs françaises.

Avant d'être Français, dès 1676, Procopio faisait partie d'une communauté, celle des "distillateurs-limonadiers". Tandis que son acte de mariage le désigne en 1675 comme "marchand", il est appelé "distillateur" en 1677 dans l'acte de baptême de sa seconde fille, Isabelle-Marguerite ; "maître-distillateur" en 1678 dans l'acte de baptême de Marie-Marguerite. En 1676 en effet les "maîtres-limonadiers, marchands d'eau-de-vie" avaient reçu un nouveau statut. La communauté réorganisée s'ouvrait aux débitants de café, car l'article III donnait la "faculté de composer et vendre... du café en grain, en poudre et en boisson". Il suffisait, pour être compté au nombre des 250 "maîtres",

---

(1) Actes de baptême dans A. JAL "Dictionnaire critique de biographie et d'histoire" (Paris, 1867), p. 446

de payer les différents droits que prévoyait par ailleurs le statut (1).

“Distillateur-limonadier”, Procope avait quitté la Foire Saint-Germain pour venir s’installer rue de Tournon (2), puis, en 1686 (3), il se transporta rue de Fossés-Saint-Germain, où il fonda l’établissement qui devait au cours des XVIIIème et XIXème siècles connaître la célébrité sous le nom de “Café Procope”.

Il avait peut-être été appelé là par un de ses parents éloignés, car l’endroit où il s’installa, un établissement de bains à l’enseigne du “Saint Suaire de Turin” avait été tenu par les descendants du Procopio Coltelli venu à Paris dans la suite de Catherine de Médicis.

Procope loua en plus de l’ancien bain les deux maisons attenantes, ce qui lui fournit un espace assez vaste. Comme nous l’apprend un procès qu’eut à soutenir plus tard son fils, Alexandre Procope Couteau (4), “le terrain règnait le long des fossés de la ville entre les portes de Saint-Germain

---

(1) “Statuts des maîtres-limonadiers, marchands d’eau-de-vie, en 13 articles, et lettres-patentes de Louis XIV érigeant leur profession en corps de métier, à l’instar des autres communautés”, 28 janvier 1676 (dans R. de LESPINASSE “Histoire Générale de Paris — Les métiers et corporations de la ville de Paris — Ordonnances générales — Métiers de l’Alimentation” (Paris-1886)

(2) “Guide du Vieux Paris” par de ROCHEGUDE et DUMOULIN.

(3) G. de WISSANT (Bibl. No. IV) p. 65 donne sans référence la date de 1684 et ne mentionne pas l’étape intermédiaire de la rue de Tournon.

(4) Mémoire pour Alexandre Procope Couteau, marchand épiciier-limonadier à Paris, intimé, contre Jean Maurice Durand de Chastas, secrétaire du Roy, receveur général des finances de Champagne, appelant (dans G. de WISSANT, (Bibl. no. IV) p. 66-67).



et de Bussy et en était la constrescarpe". Le hardi Sicilien se débarrassa du vieux matériel des chaudières, des baquets poisseux de l'antique étuve, abattit les cloisons et consacra le rez-de-chaussée des deux immeubles à son café. Il y installa de petites tables de marbre, commodes et avenantes, accrocha au plafond des lustres de cristal ; enfin il orna les murs de la pièce d'une élégante tapisserie, et, raffinement suprême, de miroirs et de glaces. Le café était digne alors de devenir le rendez-vous des honnêtes gens... et aussi des gourmets.

Le "maître-distillateur" joignait à ses talents de cafetier ceux de préparateur de liqueurs et de drogues multiples. S'il excellait dans la confection du noir breuvage, il offrait aussi une gamme de vins aux noms capiteux : muscats, vins d'Espagne, vins de Saint-Laurens et de la Ciutat et toute une palette de boissons aux mélanges savants : rossoly "rosée du soleil", où le gourmet pouvait savourer l'harmonie du fenouil, de l'anis, du coriandre, de l'aneth et du carvi, pilés ensemble et macérés au soleil dans de l'eau-de-vie ; "populo" où venaient se fondre les parfums du clou de girofle, du musc, de l'ambre, du poivre long, du sucre, de l'anis, du coriandre et de l'esprit de vin ; eau de cédrat et "liqueur du parfait amour" ; sorbec, composé de citron, de musc, d'ambre et de ucre : fruits, confits, cerises, framboises ou noix ; eaux de gelées et glaces enfin de fruits et de fleurs aux multiples parfums. L'"artiste" (1) Sicilien revéla les glaces dont il avait le secret et avec la café tonique et excitant offrit à l'admiration de ses clients les

---

(1) Le terme est de son successeur DUBUISSON "Art du distillateur" (1779).

douces crèmes glacées. Cafetier et glacier à la fois, Procope lança, dès la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, la formule du "café glacier" et, en toutes saisons, les consommateurs pouvaient trouver chez lui, dans un cadre agréable, de quoi se réchauffer, de quoi se rafraîchir.

C'est alors que par une coïncidence très heureuse une large clientèle vint s'offrir à Procope. Chassés, en 1687, de la rue Mazarine par l'hostilité des Jansénistes leurs voisins, les Comédiens du Roi vinrent s'installer dans la salle du Jeu de Paume du sieur de l'Etoile, rue des Fossés-Saint-Germain, juste en face du Café Procope. Décidés à se fixer là ils construisirent un théâtre neuf et, le 18 avril 1689, la Comédie-Française inaugura par une sensationnelle représentation de "Phèdre" et du "Médecin malgré lui" sa nouvelle salle de spectacle (1).

Dans le théâtre lui-même, Procope tenait sa place, car il y avait loué la "loge de la limonade" et y avait installé une "distributrice de douces liqueurs". Fait capital : le Café Procope devint lui-même le quartier général de tous ceux qui avaient rapport avec la Comédie.

Jusque là Procope avait surtout reçu la visite des joueurs du Jeu de boule de Malus, situé derrière le café, des joueurs de paume du sieur de l'Etoile et quelques bretteurs du voisinage. Il avait aussi trouvé une clientèle parmi les nombreux passants qui se trouvaient traverser le carrefour de Bussy, alors le véritable centre du Paris de la Rive Gauche. On n'hésitait pas à pousser des rues Dauphine, Mazarine, Saint André des Arts, des Boucheries, de Condé jusqu'à la rue des Fossés Saint-Germain, pour y déguster une glace ou y savourer une tasse

---

(1) Cf. (Bibl. no. X).

de café. Désormais la place prépondérante est tenue par la clientèle des auteurs, comédiens, nouvellistes, gens de lettres, beaux seigneurs aussi ou fermiers généraux attirés dans les parages du théâtre par la charme de quelque comédienne.

Les serveurs en costumes orientaux, drapés d'amples vêtements et coiffés d'un bonnet de fourrure, apportent les petites tasses du breuvage fumant à une clientèle bien diverse (1) : jeunes cavaliers bien faits qui s'y réjouissent agréablement ; abbés galants se délectant de confiseries ; couples discrets qui viennent se réfugier au milieu de la foule et du bruit. On y rencontre aussi des personnes sérieuses : savants et gens de lettres qui viennent se délasser l'esprit du travail de cabinet ou "confèrent sur des matières d'érudition, sans gêne et sans cérémonie, pour ainsi dire en se divertissant" (2). Devant la tasse de café, en effet, on bavarde ; "la causerie accompagne obligatoirement le café ou le thé" ; elle est même presque leur vraie raison d'être". Ici un cartésien oppose ses arguments à ceux d'un gassendiste ; là le poète Licidas répand autour de lui ses dernières créations : plus loin un médecin, un avocat, un musicien et un homme de guerre opposent les mérites respectifs de leurs arts, tandis qu'à la table voisine les problèmes de

---

(1) Le café s'offre comme une mine inépuisable de "portraits" et de "caractères". La diversité des types de clients fournit dès 1694 le sujet d'une comédie — qui n'eut guère de succès, puisqu'elle ne fut représentée qu'une fois. Elle fut imprimée sous le titre "Le café — Comédie — chez P. Aubouin en l'année 1694". Tous ces "caractères" sont aussi décrits par le Chevalier de Mailly dans ses "Entretiens des Cafés de Paris et les différends qui y surviennent" (1702) cf. (Bibl. no. 7).

(2) Jean de la ROQUE (Bibl. no. 8), p. 380.

lumière et de la diversité des couleurs retiennent l'attention d'un aristotélicien et de philosophes aux tendances plus modernes. Le café est donc à peine né qu'il est un café littéraire : c'est le lieu où l'on se dirige tout naturellement pour converser. Surpris par un orage aux Tuileries en 1689 un groupe d'amis transporte aussitôt sa parlote chez Procope, rue de l'Ancienne comédie.

Dès le début aussi le café est un café politique : car on n'y cause pas seulement de littérature, on y discute les affaires les plus graves, celles du gouvernement. Aussi le pouvoir s'intéresse-t-il aussitôt à ce centres possibles d'opposition. Le 27 décembre 1685, Seignelay écrit à La Reynie (1) : "Le Roy a été informé que dans plusieurs endroits de Paris où l'on donne à boire du caffè, il se fait des assemblées de toutes sortes de gens et particulièrement d'étrangers. Sur quoy Sa Majesté m'ordonne de vous écrire de m'envoyer un mémoire de tous ceux qui en vendent et de vous demander si vous ne croiriez pas qu'il fût à propos de les en empêcher à l'avenir"

Mais le succès des nouveaux établissements était si éclatant que le Lieutenant de Police ne retint pas la proposition du Secrétaire d'Etat : à côté du Procope on vit se développer beaucoup d'autres cafés : à la Foire Saint-Germain, les modestes échoppes se transformèrent en salles élégantes, où les garçons "Arméniens" se servaient désormais de cafetières d'argents ; à l'angle de la rue Dauphine

---

(1) Arch. Nation. Registres du Secrét. d'Etat de la Maison du Roi — Ol. 29 — fol. 568. — signalé par E. LELONG. Bull. Soc. Hist. de Paris Mai-Juin 1892, p. 79 mais publié déjà auparavant en 1850 par DEPPING "Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV" t. II, p. 575.

et de la rue Christine, Laurent (1) fonda un café qui devint rapidement célèbre ; rue Saint-André-des-Arts, Etienne d'Alep se fixa après avoir des années durant parcouru les rues en criant : "du café".

En 1690, tout le centre élégant de la vie parisienne entre le carrefour de Bussy, la Foire Saint-Germain et la Seine était gagné à la formule nouvelle ; il était de bon ton de se rendre au café.

\*  
\* \*

Dans le même temps, le café avait gagné l'usage des particuliers, non sans difficulté.

Après l'engouement de 1670, une réaction s'était manifestée conduite par la Faculté ; effrayée par les propriétés excitantes du café, cette dernière avait prononcé à plusieurs reprises son veto solennel ; de nombreux médecins l'avaient fait bannir de l'usage de leurs pratiques. La correspondance de Madame de Sévigné témoigne de l'opposition du corps médical à la nouvelle boisson ; durant toute cette période, la marquise note très fidèlement la faveur changeante de la Cour et des gens du monde envers le nouveau breuvage considéré surtout par eux comme une drogue médicinale. Soucieuse d'être toujours au bon ton, elle s'inquiète, ainsi que Mme. de Grignan, du crédit de la noire boisson.

Le 10 Mai 1676 (2), elle apprend à sa fille que le café vient d'être "chassé honteusement" de chez

---

(1) Sur le Café Laurent, cf. A. FRANKLIN, (Bibl. no. 1) p. 64 et 279.

(2) Lettre du 10 mai 1676 -- Ed. Monmerqué IV, p. 443.

Mlle. de Méri. “Après de telles disgrâces, peut-on compter sur la fortune” ? (1). Le café resta quelque temps en défaveur, puisqu’en 1679 elle rapporte à Mme. de Grignan les préventions de du Chesne, médecin de ses amis : “La force que vous croyez que le café vous donne n’est qu’un faux bien” (2).

La même année, une condamnation solennelle venait d’être portée contre lui. Le sieur Colomb, pour son agrégation au Collège des médecins de Marseille, démontrait que l’usage du café était nuisible aux habitants de cette ville :

“... Les parties adustes dont il abonde sont, en effet, si subtiles et d’un si grand mouvement qu’étant répandues dans la masse du sang, elles en entraînent d’abord toute la sérosité dans les réservoirs de l’urine et dans les autres parties du corps.

De là, attaquant le cerveau après en avoir dissous toute l’humidité et les corpuscules grossiers, elles en tiennent ouverts tous les pores, et empêchent que les esprits animaux qui causent le sommeil ne soient portés au milieu du cerveau lorsque ces pores viennent à se boucher. D’où il arrive que ces parties adustes causent, par leur qualité, des veilles souvent si opiniâtres que le suc

---

(1) Le 16 mars 1672, la marquise avait écrit à sa fille : “Racine fait des comédies pour la Champmeslé ; ce n’est pas pour les siècles à venir...” Voltaire a sans doute embrouillé par mégarde les deux lettres du 16 mars 1672 et du 10 mai 1676 lorsque dans sa préface d’Irène (1776) il a prêté à Mme. de Sévigné la sentence célèbre : “la mode d’aimer Racine passera comme la mode du café”.

(2) Lettre du 8 nov. 1679 — Ed. Monmer qué VI, p. 78.

nerveux dont la force est nécessaire pour la réparation des esprits venant à manquer tout à fait, les nerfs se relâchent, d'où résultent la paralysie et l'impuissance. Et par l'âcreté et la sécheresse d'un sang déjà entièrement brûlé, toutes les parties ensemble deviennent si épuisées de suc que le corps entier est enfin réduit en une horrible maigreur".

Un fort parti restait cependant attaché au café. Adversaires et détracteurs recevaient la riposte de partisans résolus et tenaces. D'où la perplexité et l'hésitation de la marquise de Sévigné en voyant les meilleures autorités partagées :

"Du Chesne hait toujours le café ; le frère (Ange) n'en dit point de mal, écrit-elle en 1680 à sa fille... J'ai sur le cœur que le café ne vous a point fait de bien dans le temps que vous en avez pris. Est-ce qu'il faut avoir l'intention de le prendre comme un remède ? Caderousse s'en loue toujours ; le café engraisse l'un et emmaigrit l'autre : voilà toute l'extravagance du monde. Je ne crois pas qu'on puisse parler plus positivement d'une chose où il y a tant d'expériences contraires" (1).

Le parti du café petit à petit l'emportait ; bientôt il allait pouvoir à son tour se réclamer de traités savants, montrant le bon usage que l'on pouvait faire de la boisson pour la "préservation et la guérison des maladies". "Rempli de soufre et de sel volatil" le café, selon le droguiste lyonnais Philippe Sylvestre Dufour (2), était la panacée universelle. Aux cas indiqués par lui, Nicolas de

---

(1) Lettre du 16 février 1680 — Ed. Monmerqué VI, p. 265.

(2) "Traité nouveaux et curieux du café, du thé et du chocolat. Ouvrage également nécessaire aux médecins et à tous ceux qui aiment leur santé" (Lyon, 1685) (Bibl. no. 2).

Blégny, "conseiller, médecin artiste ordinaire du Roy et de Monsieur, et préposé par ordre de Sa Majesté à la recherche et vérification des nouvelles découvertes de médecine", ajoutait encore en 1687 de nouvelles prescriptions (1).

Nouveau retour de fortune : 1688 semble avoir été une année néfaste pour le café. "Le café tout à fait disgracié, écrit Mme. de Sévigné à sa fille le 1er novembre 1688 ; le Chevalier croit qu'il l'échauffe et qu'il met son sang en mouvement ; et moi, en même temps, bête de compagnie comme vous me connaissez, je n'en prends plus" (2). Une semaine après, il est vrai, la marquise pense que le café pourrait "revenir en grâce" (3) ; mais la Cour semblant le condamner définitivement : "le café est disgracié ici et par conséquent je n'en prends plus ; je trouvais pourtant qu'il me faisait de certains biens ; mais je n'y songe plus" (4).

La marquise cependant et la haute société dont elle se faisait la si fidèle interprète devaient finir par se convertir. Un médecin de Grenoble, Monin (5), ayant eu l'idée d'ajouter au café du sucre et du lait, cette préparation eut raison des derniers opposants et des Rochers la marquise, ayant suivi les conseils d'Aliot, le médecin ordinaire

---

(1) "Le bon usage du thé, du café et du chocolat pour la préservation et pour la guérison des maladies" (Lyon, 1687) (Bibl. no. 4).

(2) Lettre du 1er nov. 1688 — Ed. Monmerqué VIII, p. 234.

(3) Lettre du 8 nov. 1688. Ed. Monmerqué, VIII, p. 252.

(4) Lettre du 23 nov. 1688 — Ed. Monmerqué VIII, p. 281.

(5) A. FRANKLIN — (Bibl. no. 1) p. 59 — Le café au lait fut d'abord employé comme un médicament arrêtant la toux et engraisant le malade.



du Roi (1), vantait désormais le lait cafeté ou café laité "la plus jolie chose du monde" (2).

\*  
\* \*

En 1690 la "maison de café" avait donc obtenu un succès décisif auprès de la clientèle des Parisiens, tandis qu'avec plus de peine la "liqueur de café" avait fini par gagner la faveur de la haute société.

C'est alors que le succès même du café faillit causer sa perte. Tant que sa place était restée modeste, le gouvernement n'avait pas songé à voir en lui une source possible de revenus. Le jour où le café figura de façon régulière sur les livres de raison, il pensa pouvoir en tirer des profits substantiels.

Aussi un édit de janvier 1692 (3) monopolisa-t-il la vente du café au profit du Trésor. A en croire le préambule, on n'aurait presque plus consommé de vin en France ; "les boissons de café, thé, sorbec et chocolat sont devenues si communes que les droits d'Aydes en souffrent une diminution considérable". "Ne voulant pas priver ses sujets de l'usage de ces boissons que la plupart jugent utiles à la santé", le Roi les afferma "se proposant d'en tirer quelque secours dans l'occurrence de la présente guerre". Le fermier aurait seul le droit d'importer et de vendre le café, le thé, le chocolat,

---

(1) Lettre du 29 janv. 1690 — Ed. Monmerqué, IX, p. 435.

(2) Lettre du 19 fév. 1690 — Ed. Monmerqué, IX, p. 461.

(3) "Edit. du Roy, portant règlement pour la vente et distribution du café, du thé, chocolat, cacao et vanille" — Janvier, 1692.

le cacao et la vanille, et il faudrait, pour les débiter, obtenir de lui une autorisation écrite, renouvelable tous les ans moyennant trente livres. Le prix du café en grains était fixé à quatre francs la livre et la "prise" de café à trois sols six deniers.

Immédiatement maître François Damame, bourgeois de Paris, reçut pour "six années prochaines et consécutives, à commencer du premier janvier de la présente année 1692, (le) privilège de vendre, faire vendre et débiter seul, à l'exclusion de tous autres, tous les caffés tant en fèves qu'en poudre, le thé, les sorbecs et les chocolats" (1). Des garanties étaient prises pour que le monopole fût efficace. Un seul jour était accordé aux détenteurs de stocks pour faire leur déclaration ; "les commis et préposés du dit Damame" recevaient des pouvoirs fort étendus d'investigation et de contrôle ; défense était faite enfin d'introduire désormais le café "par d'autres ports que ceux de Marseille et de Rouen... à l'exception néanmoins des caffés qui pourront avoir été pris en mer et de ceux qui viendront des isles françaises". Contre la fraude, il était décidé que les caffés ne pourraient être "mixtionnez ny mélangez de grains, poix, fèves, ny autres choses de cette qualité... : à peine de punition corporelle et de quinze cens livres d'amende".

Le café avait désormais une existence officielle dans l'Etat. Mais à peine reconnu, il risquait de périr : il était en effet d'introduction trop récente pour résister à l'énorme augmentation de prix qu'entraînait la ferme. Alors qu'il valait de 27

---

(1) "Arrest du Conseil d'Etat du Roy concernant la vente du caffé, du thé, du sorbec et du chocolat" — 22 janvier 1692.

à 28 sols la livre en 1690 (1), il était porté brusquement à quatre francs la livre.

La chute de la consommation fut brutale — de la consommation officielle tout au moins, car la fraude prit de grandes proportions. Ainsi une lettre de M. de Berulle, intendant de Lyon, au contrôleur général, du 10 mars 1692 (2) nous apprend que “les commis de Damaine (sic) ont saisi à la douane et fait porter dans leur bureau un ballot de 7 à 8 quintaux que Mme. la Princesse de Wirtemberg (sic) qui est ici dans un couvent réclame et redemande comme à elle appartenant et qu'elle prétend avoir fait venir pour sa provision”. L'intendant a beau invoquer que “cette princesse en fait une très grande consommation... qu'elle n'a d'autres plaisirs que de prendre du café”, il s'agit vraisemblablement d'une vulgaire affaire de fraude.

Cependant la consommation d'ensemble avait dû réellement diminuer ; “la plus grande partie de ceux qui en prenaient s'en abstiennent”, lit-on dans les considérants de l'arrêt du Conseil d'Etat du 19 août 1692 “qui réduit et modère le prix du café à la somme de cinquante sols la livre, y compris le prix du marchand et autres droits” (3).

Cette atténuation du prix ne redonna pas de vigueur à un système qui ralentissait la consommation et encourageait la fraude. Aussi un arrêt du Conseil

---

(1) Cf. “Arrêt du Conseil d'Etat du Roy”, 19 août 1692.

(2) A.M. de BOISLISLE “Correspondance des Contrôleurs généraux des Finances avec les Intendants des Provinces”, t. I, (Paris, 1874) p. 280, no. 1057.

(3) “Arrêt du Conseil d'Etat du Roy qui réduit et modère le prix du café à la somme de cinquante sols la livre, y compris le prix du marchand et autres droits”, 19 août, 1692.

du Roy (1) révoqua-t-il le privilège de Damame en mai 1693 (2). Le commerce du café redevenait sans entraves ; il ne pouvait cependant "entrer dans le royaume que par la ville de Marseille et en payant à l'entrée du port une somme de dix sols de chaque livre pesant, poids de marc, outre et par dessus tous les anciens droits".

\* \* \*

Désormais la voie était libre au café (3). "Liqueur de café" et "maison de café" pouvaient sans contrainte répondre à la faveur grandissante du public. Le café qui avait modestement fait son apparition à Marseille, un demi-siècle auparavant, grâce à des intermédiaires exotiques : voyageurs, Italiens, Turcs, Arméniens, Siciliens et à des hasards divers et nombreux avait enfin définitivement acquis le droit de cité parisien. Jusqu'à nos jours, "il ne sera cafés que de Paris".

JEAN LECLANT.

---

(1) "Arrest du Conseil d'Etat du Roy qui révoque le privilège pour la vente du caffé, thé, sorbec, chocolat, cacao et vanille établi par édit du mois de janvier 1692" — 12 mai 1693.

(2) La ferme semble avoir été supprimée par suite du mauvais fonctionnement du système et les considérants de l'arrêt indiquent que Damame lui-même en demanda la révocation. Il y a lieu de se demander pourtant si d'autres influences ne se sont pas exercées, celle par exemple des importateurs marseillais qui avaient intérêt à la large diffusion du produit. Un examen des sources marseillaises serait sur ce point nécessaire.

(3) En 1694 l'Académie écrit "café" dans l'édition de son Dictionnaire. On trouvera cependant "caffé" jusqu'à la Révolution.

# LA VIE LITTÉRAIRE À PARIS

---

## Une correspondance inédite de Gustave Flaubert

**D**E tous les grands écrivains français du XIX<sup>ème</sup> siècle, Gustave Flaubert est sans doute celui dont la Correspondance générale, publiée il y a quelques dizaines d'années, nous attire le plus. Sans aller jusqu'à dire comme M. Charensol que cette correspondance est peut-être la partie la plus remarquable de son œuvre, on reconnaîtra aisément qu'elle seule nous permet de comprendre tout à fait la sensibilité humaine et même artistique du grand écrivain. Les romantiques s'étaient si abondamment décrits dans leurs œuvres que leur correspondance n'a généralement qu'un intérêt biographique ou anecdotique. Mais l'œuvre de Flaubert vise l'impersonnalité ; et pourtant, elle exprime une sensibilité et une expérience d'homme. "Madame Bovary, c'est moi", avoua un jour l'écrivain. Parole énigmatique, et que la correspondance seule pouvait éclairer.

Les *Lettres inédites de Flaubert à Raoul-Duval* (1) apportent d'importants éclaircissements, et, grâce au commentaire que leur a consacré M. Georges Normandy, posent aussi de nouveaux problèmes aux

---

(1) Gustave Flaubert: lettres inédites à Raoul-Duval, commentées par Georges Normandy. Préface de Edgar Raoul-Duval. 1950. (Editions Albin Michel. Paris)

Flaubertistes. Cette étude que Georges Normandy termina juste avant de mourir devait constituer pour lui la dernière occasion de livrer au public un choix de détails patiemment établis au cours de ses minutieuses recherches, et qui projettent des lumières nouvelles sur ces grands écrivains normands — on se souviendra, entre autres, de ses magistrales études sur Maupassant — auxquels il avait, sa vie durant, consacré le meilleur de lui-même.

Raoul-Duval, brillant magistrat avant de devenir homme politique, s'était lié d'amitié avec Flaubert dès son installation à Rouen en 1866 comme Avocat-Général. Les lettres que l'écrivain lui adressa jusqu'à la fin de sa vie, et qui sont aujourd'hui réunies, ne donnent guère de renseignements nouveaux sur l'activité littéraire de Flaubert. Généralement courtes, hâtivement écrites, elles éclairent l'homme plus que le romancier. Elles montrent, mieux encore peut-être que la correspondance générale, que la misanthropie de Flaubert et sa haine du bourgeois ne l'empêchèrent jamais d'être lui aussi un bourgeois, et le plus dévoué des amis : on retrouve ici la trace de ses soucis et de ses innombrables démarches en faveur de la mémoire de son ami Louis Bouilhet. La publication des œuvres posthumes de Bouilhet à son propre compte, la représentation de sa dernière pièce de théâtre, une violente campagne menée contre le Conseil Municipal de Rouen qui avait refusé d'élever une statue à son ami, marquent les principales étapes d'une polémique où Flaubert n'épargne ni son temps, ni son argent, ni l'influence de ses amis.

Il est plus piquant de constater que cet ennemi juré des bourgeois avait pourtant la conception la plus rigoureuse de l'honneur familial, et savait pra-

tiquer les vertus spécifiquement bourgeoises. Au temps des poursuites contre *Madame Bovary*, il écrivait déjà : "Il faut qu'on sache au Ministère de l'Intérieur que nous sommes à Rouen ce qui s'appelle une famille, c'est à dire que nous avons des attaches profondes dans le pays, et qu'en m'attaquant, pour immoralité surtout, on blessera beaucoup de monde". Bien plus, son esprit de famille fut, à la fin de sa vie, la source de sa ruine matérielle, et d'un terrible isolement moral : après la mort de sa mère et de sa sœur, il avait reporté toute son affection sur sa nièce Caroline. Après avoir combattu — pour des raisons précises, semblait-il, mais qui ne furent jamais élucidées — le projet de mariage de sa nièce avec un homme d'affaires nommé Commanville, il tut toute réticence du jour où Commanville entra dans sa famille, et, quand son gendre fut acculé à la faillite, Flaubert fit l'impossible pour le sauver, vendit ses dernières propriétés, emprunta à ses amis, notamment à Raoul-Duval, et acheva sa vie dans la solitude à la charge de sa nièce qui sut le lui faire sentir.

Que ces soucis et ces désillusions aient renforcé le pessimisme de Flaubert, la correspondance générale de l'écrivain nous le montrait déjà. Mais, en regroupant des textes de toutes les époques de sa vie, Georges Normandy fait mieux ressortir un irrésistible et croissant dégoût de l'existence, et une véritable aspiration à la mort. L'idée du suicide le hantait depuis toujours, sans qu'il ait jamais su s'en délivrer. En 1879, un an avant sa mort, il écrit ces lignes inquiétantes : "J'ai peur d'être terminé moi-même avant la terminaison de mon roman".

Or, Georges Normandy suggère justement, au sujet de la mort de Flaubert, une hypothèse nou-

velle : le suicide. Que Flaubert y ait songé depuis toujours, que l'existence de ses dernières années lui soit devenue un enfer, c'est un fait. Il semble aussi qu'au début de 1880 — l'année de sa mort — il ait essayé de terminer hâtivement son dernier roman, *Bouvard et Pécuchet*, au lieu de lui donner les développements annoncés.

D'après le récit de son médecin, Flaubert serait mort, subitement, d'une attaque d'apoplexie — et non d'une crise d'épilepsie, comme l'a fielleusement suggéré Maxime Du Camp. Rien ne pouvait laisser prévoir cette mort. On retiendra une remarque de Maupassant qui, lorsqu'il vit le mort, observa aussitôt que le sang s'était porté au cou, et que l'apoplexie formait un collier noir comme si elle l'avait étranglé. Un érudit enfin vient de retrouver un procès-verbal d'apposition de scellés, établi à la maison de l'écrivain le lendemain de sa mort : c'est là un document qui ne prouve rien à lui seul, mais qui suffit à convaincre de mensonge des récits "officiels", comme celui de Goncourt, et à laisser penser que les témoins savaient autre chose que ce qu'ils ont dit.

Rapporté à sa vie et à son œuvre, ce mystère de la mort de Flaubert nous permet de mieux mesurer la sensibilité humaine d'un écrivain qui sans doute ne visait à l'impersonnalité réaliste que pour oublier un instant son drame intérieur, et qui ne sut pas équilibrer son existence parce qu'il en ressentait trop intensément chaque secousse : "Ce qui érafle les autres me déchire, écrivait-il un jour à George Sand. Que ne suis-je organisé pour la jouissance comme je le suis pour la douleur !"

JEAN-LOUIS BRUCH.



## Regards sur la poésie contemporaine

**L**A poésie française contemporaine oscille entre l'extrême rigueur qu'elle hérita des générations qui, de Malherbe à Boileau, s'attachèrent à parfaire les lois de la prosodie; et la liberté sans frein dont les romantiques et les symbolistes contribuèrent à lui apporter les dangereuses disponibilités. De sorte que l'on put voir récemment Paul Valéry composer des poèmes dont la forme et la pureté ne le cédaient en rien aux exigences techniques qui concoururent à l'harmonie des vers de Racine, au moment même où les surréalistes écrivaient des poèmes qui n'obéissaient plus qu'à la fantaisie de leurs auteurs.

Pris entre ces deux mouvements contradictoires, les poètes nouveaux se trouvent contraints d'adhérer à l'un d'eux, ou d'en tenter la difficile conciliation. De là provient sans doute l'impression de désarroi qui se dégage souvent de la production poétique contemporaine : tandis que les poètes qui s'efforcent de faire revivre la prosodie traditionnelle, s'entendant reprocher d'user de formes périmées, et le plus souvent en effet ne manifestent aucune faculté de renouvellement, ceux qui se veulent audacieux et novateurs ne savent, la plupart du temps, que reprendre, sans rien y ajouter, un jeu d'images, un vers typographique et proche de la prose, un ton que leurs prédécesseurs immédiats mirent à la mode après la première guerre mondiale.

La tâche du grand poète qui ne pourra pas manquer d'apparaître, sera sans doute d'oublier les excès de rigueur, aussi bien que les abus de liberté, qui font peser leurs hypothèques sur l'activité poétique, et d'infuser un sang neuf aux formes d'expression qu'il trouvera dans son héritage. Mais il ne lui suffira pas d'apporter une vision personnelle du monde, comme vient de le faire Malcom de Chazal, dont les deux grands livres : *Sens Plastique* (1) et *La vie filtrée* (2) furent justement remarqués : il lui faudra encore inventer une forme, car la poésie est avant tout affaire de mots, de rythmes et de forme, comme ne cessait de le rappeler si justement Mallarmé. Si Malcom de Chazal ne s'exprimait pas uniquement en prose, et s'il ne se satisfaisait pas d'accumuler des maximes, souvent admirables, mais dont la succession ne peut évidemment constituer un poème, il eut été le grand poète nouveau de ce temps.

\* \* \*

Sans doute est-ce un signe du drame qui se joue à l'intérieur de notre conception de la poésie que de voir Gaëtan Picon dans son *Panorama de la Nouvelle Littérature Française* (3) ériger en poètes majeurs de notre époque des écrivains aussi opposés dans leurs recherches qu'Henri Michaux, Jacques Prévert, Francis Ponge et René Char. Ce choix, qui peut se justifier par la valeur, la qualité, ou l'actuelle réussite de chacun des quatre poètes sur lesquels il porte, manifeste la complète absence de doctrine poétique qui se fait jour dans la littérature française depuis que le surréalisme ne peut plus pré-

---

(1) Editions Gallimard. — (2) Idem. — (3) Idem.

tendre à la nouveauté. Il a d'ailleurs le défaut de donner le pas à la plus neuve actualité sur l'antériorité créatrice, et de rejeter abusivement dans le passé Pierre Reverdy, Saint-John Perse, Léon-Paul Fargue, Paul Claudel, André Breton. Encore est-il significatif de noter que Michaux et Ponge sont avant tout des spécialistes du poème en prose, et que le meilleur recueil de Char : *Seuls demeurent* (1) est un livre de poèmes en prose. Quant à Prévert, son recueil le plus célèbre : *Paroles* (2), a eu pour effet de mettre à la portée du grand public la révolte et l'humour que ses anciens amis surréalistes, et principalement Benjamin Péret, firent passer dans des œuvres qui ne sont accessibles qu'à ce petit nombre de lecteurs qui s'attachent à suivre les novateurs dans leurs recherches les plus abruptes. Il serait injuste de ne point ajouter qu'il a su introduire dans ses poèmes beaucoup de fraîcheur et d'invention personnelles, et cette note de tendresse dont le public est depuis longtemps privé, et qu'il y savoure avec une remarquable avidité.

De cette absence d'un mouvement littéraire comparable au romantisme, au symbolisme et au surréalisme, qui se remarque dans la période contemporaine, l'on ne doit nullement tirer une conclusion pessimiste. Une telle vacance a l'avantage de permettre aux personnalités originales, et jalouses de leur indépendance, de se développer dans le sens où elles l'entendent. De ce fait, elle apparaît comme une source de richesses : elle permet à un poète tel que Michaux, qui vient de publier l'un de ses plus beaux livres, *La Vie dans les plis* (3) de donner toute sa mesure, sans qu'un groupe puisse revendiquer et tenter de diriger le sens de

---

(1) Editions Gallimard. — (2) Idem. — (3) Idem. Paris.

sa révolte. Elle a l'avantage de lever toute opposition au succès d'un écrivain comme Francis Ponge, qui demeure préoccupé d'exercices de style et de recherches de langage. René Char peut, à sa faveur, oublier ses origines surréalistes, et instaurer une poésie de plus en plus détachée de ses premières influences. Enfin Jacques Prévert a la possibilité de passer outre à certains interdits littéraires qui eussent pu le détourner de la franche découverte de sa veine populaire.

A. ROLLAND DE RENEVILLE



## Le "Journal" 1900 de Maurice Donnay

**D**ANS le panorama des Lettres françaises, le nom de Maurice Donnay demeure attaché à un cas très typique, en ce sens que la vie de ce Parisien est liée à l'Histoire de Paris — d'un certain Paris défunt ! — autant qu'à l'Histoire des Lettres. Ainsi se pénètrent la vie de la Cité et la vie de l'Esprit. Au cours d'une longue vie (1859-1945), Maurice Donnay a accompli une carrière qui le rend classable dans la génération qui trouve sa coupure en 1914 ; il appartient à l'équipe des Bourget — Lavedan — de Curel — Hervieu — Lemaître —, dont la première après-guerre (1919) devait assurer la relève dans des conditions assez incertaines, puisque la plupart de ces écrivains ou auteurs dramatiques tentèrent de se survivre en donnant encore des œuvres valables.

Maurice Donnay fut un Parisien des époques dites désormais heureuses et faciles ; il était né passage Sandré, proche de l'Opéra, et sa vraie formation de pensée s'effectua rue Godot de Mauroy dans le quartier de la Madeleine, à proximité du Boulevard — de ce Boulevard qui imprégna son œuvre de son atmosphère et de son esprit, d'essence très particulière. On peut dire d'ailleurs que cette atmosphère de légère griserie des sens et des âmes, que cet esprit de bons mots et de fines réparties ont disparu, avec la fin du Boulevard et son remplacement par les Champs-Élysées, dont le "climat" s'inspire de plus de brutalité, et dans les démarches

et dans les propos — avec on ne sait quelle pointe de “business”.

Dans deux livres charmants, (*Mes Débuts*, *Mes Souvenirs*), Maurice Donnay s'était longuement conté, de son vivant, avec grâce et bonne humeur. Il avait, du même coup, pu évoquer le chemin parcouru par le monde depuis son enfance jusqu'à la soixantaine : chemin prodigieux, puisque l'humanité évolua alors, au moins dans les formes extérieures de l'existence, à une vitesse accélérée. Faut-il rappeler enfin que, destiné par les siens aux strictes études d'Ingénieur des Arts et Métiers, Maurice Donnay s'en évada pour se donner au théâtre et à la poésie, en débutant par le fameux *Chat Noir*, dirigé par Rodolphe Salis ? C'est le moment de marquer que Maurice Donnay appartenait à ce milieu social d'où sortirent la plupart des écrivains de la seconde moitié du XIXème siècle, c'est-à-dire à une bourgeoisie parisienne moyenne, modeste par ses moyens de fortune, modérée dans son train de vie, mais où l'éducation, la formation des caractères, les manières et les disciplines étaient d'une classe à demi-aristocratique. Il y a, là, un trait saisissant du “bourgeois français moyen”, l'autre trait essentiel étant la relative “mesquinerie” de la vie que l'on menait dans ce milieu; la pauvreté générale des goûts et des conversations devait développer à l'excès chez ceux qui avaient des tendances littéraires une pente au rêve et à la poésie —, enfin et surtout, exalter le désir de se libérer des entraves matérielles et morales, par une destinée plus rayonnante. On peut, dès lors, retenir cette notion, que ce sont les enfants qui vécurent dans des intérieurs un peu gris, dans des familles austères, et que ce sont eux qui ont entrevu la littérature comme une magnifique dé-

livrance. A ceux-là, le Paris de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle offrait un large champ d'activité. Tel fut le destin de Maurice Donnay qui fit, à son tour, entrer dans la vie littéraire, et dans la conception dramatique de son temps le frisson de Paris et l'humour Montmartrois, notamment avec sa célèbre pièce *Amants*, d'une poésie suave et adoucie.

Le livre que l'on vient de publier sous le titre de *J'ai connu 1500* entend bénéficier de ce regain d'actualité que le franchissement fatidique de 1950 accorde à une période bénie, — à une époque vers laquelle, à la mi-temps du siècle, on se retourne avec tendresse et mélancolie pour apprécier la distance qui nous sépare de certain mode de vie aux couleurs du plaisir, de la facilité et de la joie de vivre.

C'est aux environs de 1893 — la trentaine largement passée et alors que la notoriété lui était déjà venue — que Maurice Donnay commença de tenir un "Journal" quotidien. Il prit l'habitude de résumer chaque jour ses faits et gestes dans de gros cahiers d'écolier qu'il remplissait de sa fine écriture, élégante, et difficilement lisible. Sans avoir l'importance d'un "Journal" comme celui des Goncourt, celui de Maurice Donnay n'en demeure pas moins un document précieux pour l'Histoire de notre temps. Dans ce premier tome de notations au jour le jour, on va donc de 1893 à 1914 ; et ces pages de "Journal" embrassent la fin du siècle naissant ; elles évoquent des moments pittoresques, — on serait tenté de dire futiles et gratuits, de la vie parisienne, — en tout cas parfaitement insouciantes, mais sur lesquels planent, à partir de 1912, les grandes ombres des futures aventures et des vastes conflits. On nous assure, dans une note liminaire, que l'on a dû pratiquer de larges coupures dans ce "Journal". Ecrit pour

l'auteur lui-même, ou pour les siens, il comporte "une partie intime que clôt le mur de la vie privée". Il y aurait beaucoup à gloser autour de ces amputations; la pratique des coupures a fort notablement altéré, par exemple, le Journal de Jules Renard! On conçoit les scrupules des héritiers; mais le manque à gagner doit être important surtout quand on nous donne cette précision complémentaire :... "Si Maurice Donnay excellait à saisir les ridicules, ce trait, cette pensée jetés sur le papier pour son amusement, il n'eût pas souhaité de les voir livrés au public, car il était le meilleur et le plus miséricordieux des hommes". Nous qui avons connu la délicatesse de cœur et d'esprit de ce parfait galant homme, nous tiendrons ce repentir pour certain. Mais la littérature, dans sa partie vivante, doit y perdre. Le livre y gagne assurément en mondanité amusée... on a coupé les griffes à ce *Chat-Noir*, à celui qui n'avait cependant jamais déchiré personne !

Reste dès lors une ambiance vraiment charmante, mais comme en retrait, où défilent vie littéraire, vie mondaine, travail, déplacements, ennuis, espoirs, déceptions..., toute la somme de petits incidents qui font une existence !

Sans doute doit-on également aux coupures largement pratiquées un éclairage trop direct et trop poussé sur Maurice Donnay lui-même; et l'on ne voit autour de lui évoluer que peu de personnages. Il apparaît ainsi comme la vedette à laquelle on a taillé un grand rôle sur mesure et qui n'a guère de partenaires auxquels donner la réplique ! L'importance accordée à toutes les choses ou intrigues se rapportant au théâtre paralyse parfois l'intérêt. On comprend difficilement que des notes relatives à l'année 1893 comportent trois pages seu-



lement ; quatorze pages suffisant à liquider 1894. C'est indiquer la cursivité, la brièveté des notations. Quant à leur intimité, elle est relative. Il est vrai que le genre du "Journal" a eu de quoi nous blaser. Les derniers feuillets de M. André Gide nous avaient mis en appétit. Ici, on demeurera légèrement sur sa faim. Non pas tant qu'on déplore l'absence de l'étalage de révélations croustillantes et de secrets d'alcôve ou de boudoir ; mais, à l'analyse, tout le personnel littéraire et mondain de 1900 se présente sans bien grande envergure.

L'année 1900, en particulier, (sur quoi pouvait se centrer ce journal, d'après son titre), est survolée en quatre pages — des pages 77 à 80 — et encore une page complète est-elle réservée à ces formules qui faisaient alors la fortune des gens d'esprit : "—Un véritable amant préfère avoir une femme difficile à conduire, comme un bon cocher mène un animal pas commode". Ou : "—Lorsqu'une femme a plusieurs amants, elle en a toujours eu quelques-uns d'inavouables". Enfin : "—Elle a trop de qualités que je n'aime pas, et pas assez de défauts que j'aime"... Gentillesse, bagatelles, de portes trop vite fermées !

Tel est le ton, tel est le badinage d'époque.

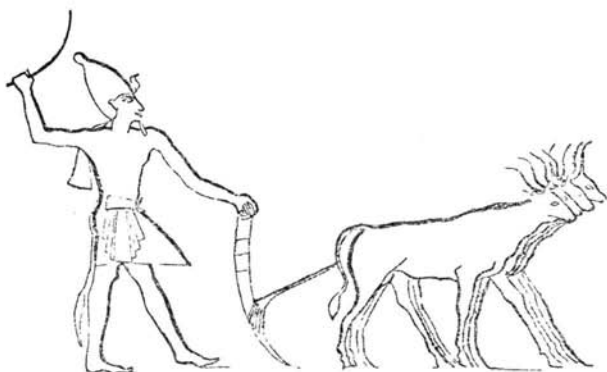
Oh ! certes ! on est loin de l'amertume, de la jalousie latentes que l'on retrouve sous la plume d'un Jules Renard. Mais il y a une légère *odor di femina*, au gré de maints morceaux de style, qui apporte à ce *J'ai Vécu en 1900* son parfum de froufrounants passages : Jeanne Granier, Eve Lavallière, et Bartet, cette autre "Divine". Et puis il y a la petite comédie des grandes élections académiques, le chassé-croisé des dîners et des Générales. Il y a encore les "angoissantes hésitations" d'un auteur qui doit livrer tant de pièces par an

et dont l'inspiration est parfois rebelle... surtout lorsqu'il s'attaque à un sujet comme Molière — d'où est sorti son délicat *Mariage de Molière* ! Il y a aussi tel croquis de Poincaré, tel portrait d'Anna de Noailles, qui nous font regretter que l'on ait tant supprimé d'autres portraits et tant d'autres croquis !

On convie donc, tout compte fait, le lecteur de *J'ai Vécu en 1900* à une agréable promenade à travers un temps passé.

“ — La seule chose ennuyeuse, c'est l'ennui”, note quelque part le bon Maurice Donnay !... C'est la seule chose qu'on ne rencontre pas dans les pages de ce bouquin, même arrangé pour ne vexer personne !

PIERRE DESCAVES.



## *Le XIIème Festival de Strasbourg*

**S**ELON la tradition, car c'en est une, désormais, et que l'on ne peut que souhaiter durable, le Festival de Strasbourg s'ouvre par un concert spirituel donné à la Cathédrale. La majesté du cadre convient particulièrement à la qualité de ces manifestations qui ont pris rang parmi les plus importantes. Cette année, qui est celle du deuxième centenaire de la mort de Jean-Sébastien Bach, survenue à Leipzig 28 juillet 1750, c'est un hommage au grand "cantor" qui fait le fond du XIIème Festival, mais il ne s'ensuit pas pour autant que la musique française y soit négligée. Cela eût été d'ailleurs injuste: si grand qu'ait été Bach, si haut qu'il se soit élevé et que son génie domine son temps, il n'est pas un isolé, mais au contraire, il tient à son époque par toutes sortes de liens. Et lui-même n'a jamais songé à cacher ce qu'il devait à ses devanciers et à ses contemporains, ce que l'Italie et la France, surtout, lui ont apporté. Sans qu'il ait quitté son pays, son esprit curieux s'est tenu ouvert à tous les courants extérieurs. M. Norbert Dufourcq l'a excellemment

LES ARTS -- LA MUSIQUE

démontré dans son récent livre (1), Bach a joui d'une forte culture musicale. Auprès des Italiens Frescobaldi, Monteverdi et Vivaldi, l'Alsacien George Muffat qui, avant d'être organiste à Vienne et à Passau, demeura huit ans l'élève de Lully, Kusser, qui fut lui aussi disciple de Lully et qui introduisit l'opéra à Hambourg, ont exercé sur lui une influence certaine, mais moins importante sans doute que celle des organistes et des clavecinistes français. De sa propre main, Bach a recopié l'œuvre de Nicolas de Grigny, un autre jour, un cahier de clavecin de Couperin. A ses élèves, il a enseigné Marchand. Il s'est inspiré des *Suites* que le violoniste français Dieupart écrivit à Londres pour le clavier. "Les manières françaises, ajoute M. Norbert Dufourcq, ont contribué à assouplir son style ; la légèreté, l'esprit, la belle élégance de la musique française, la belle économie de l'ouverture de nos opéras, en voilà plus qu'il ne fallait pour capter l'attention d'un artiste à la recherche d'un style".

Et voilà aussi plus de raisons qu'il n'en fallait pour que les noms de La Lande, de Rameau, de Campra, vinssent s'ajouter à ceux des musiciens français que l'on vient de citer, et que leurs œuvres concourussent à rehausser l'éclat du Festival de Strasbourg. Ce sont eux qui ont figuré au programme de ce concert inaugural de musique sacrée. Juste hommage, et deux fois mérité, car ces ouvrages ont une qualité qui ne les rend point indignes d'un rapprochement de ceux que nous a laissés Jean-Sébastien Bach. Et puis aussi parce que cette qua-

---

(1) Norbert Dufourcq : *Jean-Sébastien Bach*. Editions de la Colombe. Paris.

lité est généralement méconnue. Beaucoup de ces ouvrages sont oubliés ; en sorte que l'hommage éclatant que Strasbourg vient de leur rendre apparaît comme une réparation.

Sous les voûtes de la Cathédrale, après que le R.P. Rousseau eût prononcé les paroles d'introduction, le grand orgue, tenu magistralement par M. Bernard Fahrner, préluda avec le *Dialogue en fa*, de ce Grigny, dont Bach copia chaque note. Puis ce fut un motet de Richard de La Lande, chanté par M. Léopold Simoneau, ténor, accompagné sur l'orgue de chœur par M. Fernand Rich. Il y a dans ce *Quando veniam* une sorte de grâce suppliante que l'on retrouvera dans le Psaume *Quare fremuerunt* du même maître, récemment transcrit par M. Alexandre Cellier — un pur chef-d'œuvre de proportions grandioses, pour soli, Mmes S. Danco et E. Cavelti, MM. L. Simoneau et P. Mollet) double chœur, orgue et orchestre, et qui, tout en portant nettement la marque d'une personnalité très forte, n'est pas sans analogie avec les vastes compositions de Bach. Après cela vint le *Benedictus* de la *Messe à l'usage des couvents - tierce* en taille, pour orgue, de François Couperin, et le *Venite, exultemus Domino* du même compositeur, que chantèrent Mmes Suzanne Danco et Elsa Cavelti. Après le *Sub tuum praesidium* d'André Campra, pour ténor et orgue, le concert s'acheva par le motet de J.-Ph. Rameau, *In convertendo*, pour soli, chœur, orgue et orchestre — autre chef-d'œuvre dont la parfaite exécution fait honneur aux interprètes, la Chorale de la cathédrale, l'Orchestre symphonique de la Radiodiffusion de Strasbourg, placée sous la direction éclairée de l'abbé Alphonse Hoch.

C'est que Strasbourg, avec ses deux orchestres, — celui de la Radio, et l'Orchestre municipal —, avec ses deux chorales également célèbres, l'une que l'on vient de nommer, l'autre qu'à l'église réformée de Saint-Guillaume dirige M. Fritz Munch, continuateur de son père Ernest Munch et d'Albert Schweitzer, dispose de moyens entretenus avec foi, et qui l'ont placée à la tête du mouvement musical contemporain. Le succès croissant des Festivals annuels est la consécration de ces persévérants et fructueux efforts. Et puis, où trouver un cadre aussi varié, aussi propice aux diverses évocations du génie musical sous toutes ses formes : dans la cour du Château des Rohan ont lieu ces soirées-sérénades où sont donnés cette année des Suites et des Cantates profanes, sous la direction de MM. Paul Sacher et Louis Martin. La Bibliothèque des Cardinaux, du même palais, abrite la séance de musique pour les instruments anciens, où l'archet courbe du temps de Bach reparait après plus d'un siècle et demi d'abandon. Des récitals d'orgue, avec Marcel Dupré et André Marchal ont lieu à Saint-Thomas. L'audition de la *Passion selon Saint Matthieu*, intégralement donnée, exige deux séances d'un après-midi dominical. Fritz Munch en est le chef d'orchestre. Alice Ehlers, claveciniste, exécutera au Théâtre municipal les célèbres *Variations Goldberg*. Et d'autres virtuoses, Yehudi Menuhin, Christian Ferras, Jeanne Gautier, parmi les violonistes : Monique Haas, Reine Gianoli, Edwin Fisher, Dinu Lipatti, pianistes, René Leroy et André Musset, flûtiste, Eva Heinitz — je ne puis les citer toutes et tous — sont réunis à Strasbourg. Comme chefs-d'orchestre, on y trouve auprès de Fritz Munch, d'Edwin Fischer, de Paul Sacher, et de l'abbé A. Hoch, déjà cités, Igor Markevitch qui

dirige l'*Offrande musicale*, Paul Klecki, et Ernest Bour à la tête de l'Orchestre National. On entendra l'*Art de la Fugue*, et le concert terminal est consacré à la mémoire de Ginette Neveu. C'est ainsi sur un touchant hommage rendu à l'une des meilleures interprètes de Jean-Sébastien Bach, si prématurément enlevée à l'admiration de tous les fervents de la musique, que s'achèvera ce Festival encore en cours à l'heure où j'écris, mais dont les premiers concerts sont le gage certain d'un très grand succès.

RENÉ DUMESNIL.



# *Les Français* *sont-ils Musiciens ?*

**S**INGULIERE question, bien sûr — diront les uns qui songeront au nombre considérable de grands musiciens produits par la France, et à toutes les époques. Mais d'autres — et il en est beaucoup parmi les Français—répliqueront que comparée à l'Allemagne, à l'Italie, à la Russie, aux pays où jusqu'au fond des campagnes, les gens s'assemblent volontiers pour chanter en chœur en s'accompagnant ou non d'instruments vieux comme leur passé le plus lointain, la France ne peut prétendre à être une nation musicienne. Voire ; et justement un livre vient de paraître, qui a pour auteur Bernard Gavoty, et pour titre la question même que l'on pose ici (1). Sous le pseudonyme de "Clarendon", Bernard Gavoty tient au *Figaro* la rubrique de la critique musicale. Il est, en outre, un des animateurs des "Jeunesses musicales", ce vaste mouvement créé pendant la guerre par René Nicoloy, et qui s'efforce de propager parmi la géné-

---

(1) Editions du Conquistador, Paris 1950.



ration qui monte le goût de la bonne musique et l'amour des grandes œuvres. Il ne saurait venir à l'esprit de personne de prétendre que l'auteur manque de compétence et d'autorité pour traiter un sujet aussi complexe et aussi délicat.

Mais pour répondre à cette question, les Français sont-ils musiciens, ne faut-il pas en effet, commencer par trouver la réponse qui convient à quelques autres questions : la France a-t-elle une tradition musicale, un patrimoine, un génie propre, des artistes, des espoirs, un public ? L'enquête s'étend d'un lointain passé jusqu'au présent, jusqu'à la saison même, et cependant il ne s'agit pas d'une histoire de la musique. Le passé n'intervient ici que pour éclairer le présent.

Une tradition musicale ? Certes la France en possède une. Mais les Français ont toujours été eux-mêmes les moins indulgents envers ce que produit leur pays, les censeurs les plus sévères — et souvent les plus injustes — de ce qui a fait, aux yeux des étrangers, leurs principaux mérites. Ceci, qui est vrai pour toutes les productions de l'esprit, l'a été au suprême degré pour la musique. L'histoire de cet art, en France, est faite de retentissantes "querelles". Les intrigues de Lully, au grand siècle, son acharnement à éloigner ses rivaux auxquels on commence à peine à rendre justice, Marc-Antoine Charpentier, entre autres ; la querelle des "bouffons" et des "ramoneurs" au temps de l'Encyclopédie, l'acharnement de Jean-Jacques Rousseau poursuivant sans trêve les symphonistes, écrivant que les Italiens seuls pouvaient prétendre à composer des opéras, que la langue française était "inchantable" ; et, quelques années plus tard la "guerre des coins", la lutte engagée entre Gluck et Piccini, tout, dans le

passé, semble avoir conspiré contre la musique française.

L'époque romantique a vu pire : l'étouffement prémédité de Berlioz par les Italiens francisés — Rossini, Donizetti, au premier rang — par Meyerbeer, venu de Prusse ; plus tard, le triomphe du wagnérisme, puis celui du vérisme, toutes ses luttes ont pu faire écrire à Debussy, s'adressant à l'ombre heureuse de Gluck, mais visant en réalité ses propres contemporains et songeant au public de l'Opéra-Comique du commencement de ce siècle : "Rameau était infiniment plus grec que vous. Il y a plus, Rameau était lyrique, cela nous convenait à tous points de vue ; nous devions rester lyriques sans attendre un siècle de musique pour le redevenir. De vous avoir connu, la musique française a tiré le bénéfice assez inattendu de tomber dans les bras de Wagner ; je me plais à imaginer que, sans vous, ça ne serait non seulement pas arrivé, mais l'art musical français n'aurait pas demandé aussi souvent son chemin à des gens trop intéressés à le lui faire perdre". Le ton est violent ; la diatribe est juste, au fond et ce n'est pas le moindre mérite de Debussy que d'avoir remis la musique française dans la bonne voie, celle qui, en dépit des apparences révolutionnaires de son art, rattachait le présent au passé par un juste retour à la tradition.

Un patrimoine ? Est-il trésor musical plus riche que ce patrimoine français ? Certes, il est des nations qui comptent des génies de première grandeur plus universellement vénérés des musiciens que ceux du pays de France. Ni Bach, ni Mozart, ni Beethoven, ni Rossini, ni Verdi ne sont français. Mais est-il une nation qui ait produit d'une manière continue autant

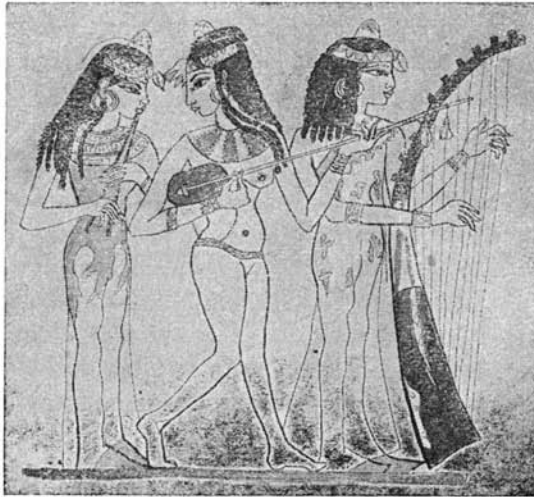
d'œuvres remarquables, depuis Léonin et Pérotin, pères de la musique moderne, jusqu'à cette pléiade qui illustra la fin du XIX<sup>ème</sup>. siècle et le début du XX<sup>ème</sup> ? L'art musical de la France est semblable au cours d'un fleuve paisible, par sa continuité. Méconnu à de certains moments, certes, mais quand même existant, et si bien que l'injustice des générations a toujours été vengée par les retours de faveur des générations suivantes. Cela tarde parfois, mais cela vient quand même, et il n'en est pas de meilleur exemple que la fortune présente de Marc-Antoine Charpentier et de Lalande. Déjà s'annonce pareil revirement dont bénéficieront bientôt Campra, Destouches, d'autres encore. Car tous ceux-là qui furent oubliés injustement sont ceux qu'il faut citer pour répondre à cette autre question mettant en doute le génie propre de la musique française. Quant aux espoirs, il suffit d'examiner les programmes des concerts pour y trouver la certitude que l'école française d'aujourd'hui est riche de créateurs et riche d'ouvrages parmi lesquels la postérité trouvera sa moisson.

Le public, enfin, n'a point disparu qui s'intéresse à la musique, à toutes les musiques, celle du passé naturellement (et c'est le plus nombreux ; mais n'en a-t-il pas été de même à toutes les époques ?) et celle de l'avenir (comme au temps de Wagner). La victime, en ce temps-ci comme toujours, c'est la musique du présent. N'est-ce pas la règle ? Et cette règle est-elle particulière à la France ?

Qu'il y ait beaucoup à faire pour que la musique rencontre en France des esprits plus largement avertis, des auditeurs dont le goût soit judicieusement formé, nul ne le nie. Mais d'heureux symptômes, tels que le

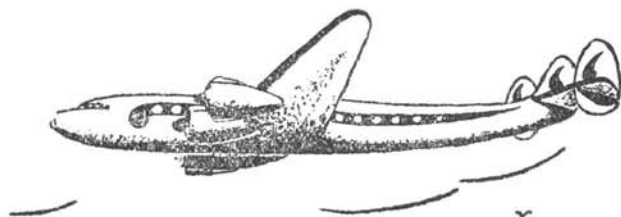
succès rencontré par des mouvements comme celui des “Jeunesses musicales”, permettent à Bernard Gavoty une conclusion optimiste que partageront tous ses lecteurs.

RENÉ DUMESNIL.



---

**Quand vos affaires vous appellent**



Si vous gagnez un temps considérable dans vos déplacements vous pourrez être sur place pour vos affaires et c'est tellement plus sûr. Surtout vous pourrez en traiter d'avantage et augmenter ainsi vos bénéfices. N'hésitez pas.

**AIR FRANCE**

Le Caire: Midan Soliman Pacha Tél. 79915  
Agence : Imm. Shepheard's Tél. 45670  
Alexandrie : 3, rue Fouad 1er Tél. 20941  
**AINSI QUE TOUTE AGENCE RECONNUE**

---



# **BANQUE MISR**

S. A. E.

Fondée en 1920

R. C. Caire No. 2

---

**Siège Social : LE CAIRE**

151, RUE MOHAMED BEY FARID (ex EMAD EL DINE)

Téléphone No. 78295 et 78090

---

**Succursale à Alexandrie :**

**9, Rue Talaat Harb Pacha**



**AGENCES DANS TOUTES LES VILLES  
IMPORTANTES ET PROVINCES D'ÉGYPTE.**

**CORRESPONDANTS  
DANS LE MONDE ENTIER.**



**Toute Opération de Banque**

**Location de Coffres Forts**

**Caisse d'Epargne**

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Siège Social : Paris — 14, Rue Bergère

---

## AGENCES EN EGYPTE

ALEXANDRIE	LE CAIRE	PORT-SAID
R. C. 255	R. C. 360	R.C. Canal 11



## TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

**Ouvertures de Crédits Documentaires**

**Location de Compartiments de Coffres-Forts**



*Agences en :* FRANCE — GRANDE-BRETAGNE  
BELGIQUE — INDE — AUSTRALIE — MA-  
DAGASCAR — TUNISIE.

*Filiale à NEW-YORK :* THE FRENCH-AMERI-  
CAN BANKING CORPORATION, 31, Nassau  
Street



# **BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE**

Société Anonyme Egyptienne

---

<b>Capital Souscrit</b>	<b>L.Eg. 1.000.000.—</b>
<b>Capital Versé</b>	<b>500.000.—</b>
<b>Réserves au 1<sup>er</sup> Juillet 1949</b>	<b>240.000.—</b>



**LE CAIRE - HELIOPOLIS - ALEXANDRIE**



**BONS DE CAISSE AU PORTEUR  
SERVICE DE CAISSE D'ÉPARGNE  
COFFRETS EN LOCATION**



**Correspondants dans les principales  
Villes du Monde**



**TRAITE TOUTES  
OPÉRATIONS DE BANQUE**



R.C.C. 39

R.C.A. 692



**Situation unique**

au bord du Nil, près du Sporting et du Jardin de la Grotte  
4, Rue Ibn El-Machtoub, Tél. 45576, Madame MORIN

**Les programmes officiels**

**TOUTES LES CLASSES TOUS LES EXAMENS**

**BACCALAURÉAT**

1<sup>re</sup> PARTIE

2<sup>e</sup> „ : Philosophie, Mathématiques

**MAXIMUM DE SUCCÈS**

Petits groupes d'élèves. Professeurs spécialisés

\* \* \*

**UNE SECTION ANGLAISE**

Prépare avec succès depuis 10 ans aux examens anglais

Cours Supérieur de Littérature, d'Art et de Philosophie

**COURS COMMERCIAUX**

**DEMI - PENSION — AUTOBUS**

Rentrée en Octobre 1950

# La Revue du Caire

LA PLUS IMPORTANTE REVUE  
DE LANGUE FRANÇAISE AU MOYEN-ORIENT



*du service des Échanges Culturels entre l'Orient  
et l'Occident*



## NOTRE PROGRAMME :

\* FAIRE CONNAITRE AU PUBLIC INTERNATIONAL LES PRINCIPALES OEUVRES CONTEMPORAINES OU CLASSIQUES DE LANGUE ARABE.

\* *Tenir les intellectuels d'Europe au courant des tendances importantes et des problèmes culturels qui préoccupent l'élite intellectuelle d'Orient.*

\* PUBLIER TOUTES LES CONTRIBUTIONS IMPORTANTES A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE ET DE LA CIVILISATION ORIENTALES, QU'ELLES SOIENT DUES A DES SPÉCIALISTES D'EUROPE OU D'ÉGYPTE ET D'ORIENT.

\* *Permettre aux écrivains d'Égypte de langue française de s'exprimer et d'être appréciés dans le monde.*

\* TENIR LES MILIEUX CULTIVÉS D'ÉGYPTE ET D'ORIENT AU COURANT DES TENDANCES INTELLECTUELLES ET DES PRINCIPALES RÉALISATIONS ARTISTIQUES D'OCCIDENT.

LA  
REVUE DU CAIRE

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

3, RUE NEMR, LE CAIRE

Tél. 41586

---

LE NUMÉRO: 15 PIASTRES.

Abonnements pour l'Égypte P.T. 150;  
pour l'Étranger, PT. 175.

---

*N.B.* — Les Bureaux de la Revue sont ouverts  
tous les jours de 9 h. à 13 heures.